

SAGUENAYENSIA

La revue d'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Volume 39, No 3
juillet - septembre 1997



Merci à nos généreux donateurs

Membres honoraires

Mgr Jean-Guy Couture
 Mgr Marius Paré
 Mgr René Bélanger
 M. Robert Bergeron
 M^r Marcel Claveau
 Société d'électrolyse et de chimie
 Alcan Ltée

Membres corporatifs (1 000\$ et plus)

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (1985)
 Ville de Jonquière (1986)
 Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés (1986)
 Fédération des caisses populaires Desjardins-Métabetchouan (1987)
 Commission scolaire de Chicoutimi (1986)
 Ville de Saint-Félicien (1987)
 Entreprise d'électricité Grimard Inc. (1988)
 Caisse populaire de Kénogami (1988)
 Fondation Thomas-Léon Tremblay (1989)
 Raoul Blackburn Ltée (1971) (1989)
 Ville de Roberval (1989)
 Ville de Dolbeau (1989)
 M. Jean-Paul Tremblay (1989)
 Les Augustines de la Miséricorde de Jésus-Jonquière (1989)
 Ville de La Baie (1990)
 M. Gilles Tremblay (Syndic) (1990)
 M. Gilbert Gravel (1990)
 M. Jacques Tardif (1992)
 Fondation Mathew Ralph Kane (1992)
 Fondation Asselin (1993)
 Compagnie Impériale Esso (1993)
 Ville de Chicoutimi (1993)
 Le Groupe Riverin (1993)
 Monastère des Augustines de la Miséricorde de Jésus (1994)
Hommage à nos bâtisseurs (1997)

Membres à vie (500\$ et plus)

M. Jean-Maurice Coulombe
 M. Maurice Ouellette
 M. Paul-André Bergeron, C.A.
 M. Georges-H. Perron
 M. Gérard Gaudreault
 M. Rosario Desbiens
 M. Roger Larouche
 M. Paul-E. Lemieux
 Mme Gertrude Tremblay
 Dr Jean-Charles Claveau
 M. René Tremblay
 M. Réal Lévesque
 M. Jean-Hugues Tremblay
 Mme Annette S. Fortin
 M^r Claude Gauthier
 Scierie Saguenay
 M. Bernard Pelletier
 M. Patrick Lapointe
 M. Paul Murdock
 M. Gilles Rinfret
 M. Gérard Tremblay
 M. Roger Larouche
 Abbé Jean-Paul Vincent
 Dr Richard Harvey
 M. Desmond Hudson

Membres bienfaiteurs (50\$ à 499\$)

M. Benoît Dumont
 Mme Michelle Harvey
 Mme Marcelle Pannunzio
 Dr Jean Mathieu
 Dr Yves Savard
 Dr François Tremblay
 Mme Rachel Bergeron
 Mme Laurette Angers
 M. Aimé Gagné
 M. Rémy Roussel
 Mme Marie Dharmalingan
 M. Jean Lacasse
 M. Joseph-Albert Perron

M. Jacques Coutru
 M. C. A. Gauthier
 M. Louis Gauthier
 M. Alayn-C. Larouche
 Dr Louis Bélanger
 Mme Jeannine Dufour Boucher
 M. Jean-Marc Patoine
 Mme Antoinette Brassard

Membres de soutien (25\$ à 49\$)

Mme Olivette Babin
 M. Raoul Bastarache
 M. me Jacqueline Beaulieu
 M. Paul-A. Beaulieu
 M. Charles-Henri Bergeron
 M. Claude Bergeron
 M. Gaston Blackburn, ptr
 M. Ulric Blackburn
 M. Paul-Émile Carrier
 M. Roger Côté
 Mme Marthe Delisle
 Mme Jacqueline Laprise-Demers
 M. Thomas Donohue
 R. P. Albert Dumont
 M. Olivier Fillion
 M. Jacques Fortin
 Dr Armand Gagnon

M. Jacques Gagnon
 M. Jean Gagnon, C.A.
 Dr Maurice Gagnon
 M. Victor Gagnon
 M. Antonio Gauthier
 M. François Gilbert
 M. Laurent Gobeil
 M. Fernand Gravel
 M. Joseph Gravel
 Mme Jeanne B. Grenon
 M. Julien Grenon
 M. Charles Jalbert
 M. Jacques Lambert
 M. Benoît Larouche
 Mme Rose-Marie Lavoie
 M. Marcel LeBlanc
 M. Raymond Lemieux
 M. Camille Lévesque, ptr
 M. Alyre Martin

Mme Élisabeth Murdock
 Dr Alyre Picard
 M. Claude Potvin
 Dr Claire Saint-Pierre
 Mme Hélène Savard-Jacob
 M. Laurent-Yves Simard
 M. Robert Simard, ptr
 Mme Geneviève Talbot
 M. André-Gilles Tremblay
 Mme Lise Tremblay
 Mme Pierrette Vézina
 M. Gérard Villeneuve
 M. Raymond Labbé
 M. Pierre de Champlain
 Srs Augustines de la Miséricorde (Rob.)
 Mme Jeannine Tardif-Hébert
 M. Fernand Gagnon
 Mme Andrée Boily

*La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres.
 Cependant, lorsque ces montants sont de 15\$ ou 20\$, nous fournissons un reçu pour usage fiscal.*

Saguenayensia

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Fondée en 1959 par Mgr Victor Tremblay
Volume 39, numéro 3, juillet - septembre 1997

Sommaire

2 Éditorial

3 Un voyage au lac Mistassini en 1884

par Marcel LeBlanc

19 Saint-François-Xavier: deux chapelles, une église, trois cathédrales

par Jérôme Gagnon

31 Aspects de la préhistoire du lac de la Belle Rivière

par Geneviève Gauthier, Frédéric Côté et Érik Langevin

35 Études archéologiques dans la région du lac Vert et du lac Kénogamishish: les sites DcEv-6 et DcEv-8

*par Joane Dallaire, Frédéric Gagnon, Marie-Andrée Boivin
et Érik Langevin*

Chroniques:

39 À travers les archives

41 Comptes rendus

43 En bref

45 Sites et monuments de la Sagamie

La revue *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par la Société historique du Saguenay, 930 Jacques-Cartier Est, C.P. 456, Chicoutimi, G7H 5C8. Tél.: 549-2805. Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Envoi de publication—Enregistrement no 0849.

La revue *Saguenayensia* est répertoriée dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique Française* et dans *Canadian Historical Review*.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay. La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

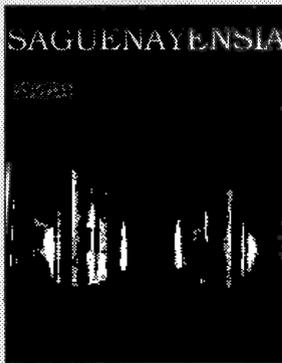
La revue *Saguenayensia* est subventionnée par la Société d'archives Sagamie inc.

Dépôt légal:
4^e trimestre 1997
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarif d'abonnement:
Canada: 25\$
Autres Pays: 30\$
Le numéro: 6,25\$

Couverture: Photos juxtaposées montrant l'intérieur de la première cathédrale de Chicoutimi.

Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 1767.



Ce numéro a été produit sous la responsabilité de Jean-François Hébert

La Fondation Monseigneur-Victor-Tremblay Inc. Conseil d'administration

M^e Marcel CLAVEAU, président
M. Gilbert GRAVEL, 1^{er} vice-président
M. Eddy LALANCETTE, 2^e vice-président
M. Charles TREMBLAY, trésorier
M. Roland BÉLANGER, secrétaire
M. Pierre BERGERON, directeur

M. Jean-Claude BEAULIEU, directeur
M. Jean GAGNON, directeur
M. Jean LAFLAMME, directeur
M. Benoît LALANCETTE, directeur
M. Paul-E. LEMIEUX, directeur
M. Georges-Henri PERRON, directeur

Comité de l'édition

Directeur:

Jean-François Hébert

Secrétaire:

Évode Pelletier

Membres:

Roland Bélanger, Louise Bouchard, Dany Côté, Jérôme Gagnon, Sylvain Gaudreault, Érik Langevin, Jean-François Moreau, Elizabeth Patry

Révision des textes et épreuves:

Roland Bélanger, Jean-François Hébert, René Laberge, Raymond Lemieux, Guy Tremblay

Conception graphique et montage:

Jean-François Hébert

Conseiller en communication:

Jean Laflamme

Impression:

Imprimerie Commerciale

La Société historique du Saguenay

Conseil d'administration:

M. Paul-E. Lemieux, président
M. Réal Lévesque, 1^{er} vice-président
M. Alex Tremblay, 2^e vice-président
M. Jacques Chouinard, C.A., trésorier
M. Rosaire Villeneuve, secrétaire
Mme Louise Bouchard, directrice
Mme Mimi Constance Couture, directrice
M. Gaston Allard, directeur
M. Val Rasmussen, directeur
M. Roland Tremblay, directeur

Conseillers:

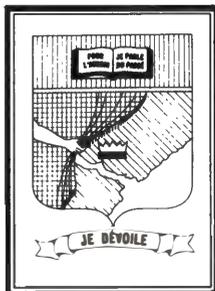
Dolbeau: M. Joseph-A. Perron
Hébertville: Mme Annette Fortin
Métabetchouan: M. Denis Marcoux
Normandin: M. Gérald Bélanger
Roberval: M. Gérard Guay
Saint-Félicien: Mme Gemma Lepage
Shipshaw: M. J.-M. Coulombe

Archiviste:

Roland Bélanger

Personnel bénévole:

M. Albert Larouche, M. Léon Gamache



Éditorial

Depuis 1938, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean attire l'attention par des fresques historiques à grand déploiement. Cette année-là, c'était le centième anniversaire de la région. Mgr Victor Tremblay avait confié la responsabilité du *pageant* à son frère, le père Laurent Tremblay, o.m.i. La pièce s'intitulait «Mon Fleuve et ma Cité». Elle a marqué son époque et est demeurée dans la mémoire de toute une population. À ce moment-là c'était du jamais vu.

Cinquante ans plus tard, Ghislain Bouchard, un homme de théâtre, qui est toujours demeuré attaché à sa région et, par surcroît, a fait le choix d'y faire sa vie, a repris l'idée et développé le concept dans les règles de l'art en utilisant les multiples moyens de notre époque. Depuis dix ans que cette spectaculaire fresque historique attire les foules. Depuis dix ans qu'elle connaît un succès inégalé. Encore une fois, c'est du jamais vu.

Viennent ensuite une réalisation à Laterrière à l'occasion du 150^e anniversaire de sa fondation et une à Desbiens, en 1997, pour souligner le 350^e anniversaire de l'arrivée du père Jean De Quen au lac Saint-Jean. Deux autres réalisations, deux autres succès.

Comment expliquer une telle ferveur de la population pour cette forme de spectacle? Nous croyons qu'il s'agit d'une manière extraordinaire de rendre l'histoire vivante, d'y passer des messages sans heurts et de la rendre accessible. Sur le plan théâtral, comment peut-on rater sa soirée? Car c'est toute une époque qui se déroule sous nos yeux, par le biais de multiples tableaux, où les différentes histoires finissent par faire un tout, suivant une trame que le spectateur a pleinement le loisir de découvrir. Rien de compliqué. Tout paraît si simple. Mais c'est là le talent de l'auteur et le savoir-faire d'un homme de théâtre.

Ce genre de création est un apport précieux pour développer le goût de l'histoire et aussi, pourquoi pas, développer une saine curiosité et le besoin d'en savoir davantage.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le mérite de Ghislain Bouchard et son apport dans la diffusion de la connaissance historique. Les grandes fresques historiques demeurent sans conteste une manière hautement pédagogique de faire de l'histoire.

Roland Bélanger

Un voyage au lac Mistassini en 1884

par

Marcel LeBlanc

Société d'histoire de Roberval

Au Canada, en 1885, pendant que la population francophone déplore la pendaison de Louis Riel et que, la même année, tous les Canadiens se réjouissent de l'arrivée du chemin de fer aux rives de l'océan Pacifique, en diversion, l'opinion publique se passionne à propos des dimensions d'un élément hydrographique majeur dans le Grand Nord. Les journaux de Québec provoquent une telle agitation au sujet des *mystères* du lac Mistassini que même la presse de la ville de New York y fait écho¹.

À la suite de la récente expédition d'un arpenteur-géomètre, John Bignell, accompagné du géologue Albert Peter Low, chacun d'eux vient de publier un rapport² dont les conclusions sont contradictoires quant aux dimensions du lac: c'est la confusion concernant cette immense étendue faisant partie d'un *château d'eau* à l'origine de la rivière Rupert; le lac Mistassini est devenu comparable en longueur et en superficie au lac Supérieur. Des blagueurs vont jusqu'à le dénommer «mer intérieure de Bignell» et d'autres affirment sérieusement qu'on pourrait même y pêcher des poissons de quatre mètres³.

Pourtant, le lac Mistassini est pour ainsi dire connu depuis toujours. Il y a quelques millénaires, dès la disparition du dernier glacier, des hommes s'établissaient à proximité de ses rives ou, du moins, ils y passaient à l'occasion.

En 1663, seize ans après la venue du Père Jean Dequen au lac Saint-Jean, Guillaume Couture, Denys Guyon, Couillard Després, François Pelletier⁴, Laurent Dubeau et d'autres auraient découvert le lac Mistassini, sillonné depuis si longtemps par de nombreuses tribus. Parmi les voyageurs officiels

subséquents qui s'y rendirent, il y a le Père Charles Albanel en 1672, le Père Crespieul en 1674, l'arpenteur Louis Jolliet en 1679, les frères Joseph et Jean-Baptiste Dorval en 1728 et les nombreux gardiens des postes dont Jérôme Saintonge et autres qui se sont succédé, le Père Laure en 1733, le botaniste André Michaux en 1792, James McKenzie de la Compagnie du Nord-Ouest en 1808, Joseph Bouchette fils en 1829, le géologue James Richardson en 1870, le géologue Walter McOuat en 1871, le professeur Galbraith de l'Université de Toronto en 1882⁵.

En dépit de ce long passé inscrit dans de nombreux et méticuleux rapports, le lac Mistassini n'a quand même jamais été mesuré officiellement et la population en général n'en connaît que des contes et des légendes. Plus les mythes se répandent, plus la curiosité est en éveil à ce sujet. C'est ainsi qu'en 1883, à la suite d'une campagne d'opinion lancée par la Société de Géographie de Québec, le gouvernement provincial et la Commission géologique d'Ottawa décident conjointement d'y faire entreprendre une exploration scientifique. Pour une énième fois, on allait découvrir le lac Mistassini. C'est ce qu'annoncent de nombreux journaux du Québec en juillet 1883⁶. À ce qu'on y lit, le réputé John Bignell, arpenteur-géomètre de Québec, sera en charge de l'expédition avec Monsieur E. Coste, de l'École des Mines de Paris, comme assistant. Monsieur Napoléon-Alexandre Comeau, de Sept-Iles, se joindra à l'équipe à titre de naturaliste. Ce voyage, dont le coût serait défrayé par les gouvernements fédéral et provincial, serait organisé sous les auspices de la Société de Géographie de Québec dont le président est le colonel William Rhodes.

Monsieur Bignell doit cependant attendre au 13 mai 1884 avant de recevoir des instructions qui le placent sous l'autorité bizarre et incongrue d'un fonctionnaire fédéral, Alfred R.C. Selwyn, directeur de la Commission géologique. Même si le gouvernement d'Ottawa paie la moitié des frais⁷ de l'expédition, on peut sûrement parler ici d'un empiètement sur les prérogatives du gouvernement provincial.

Puisque le but principal du voyage est de mesurer enfin le légendaire lac des Mistassins, on devrait normalement s'y rendre par des chemins connus et déjà arpentés, soit par les rivières Ashuapmushuan ou Mistassini qui se jettent dans le lac Saint-Jean. Autre facette bizarre des instructions: au lieu d'emprunter cette route estimée à 325 km, on demande à Bignell de monter par la rivière Betsiamites, soit un voyage estimé à 840 km, plus du double, et en terrain inconnu. La raison invoquée, c'est qu'on désire rattacher l'arpentage du lac Mistassini à celui du lac Pipmuacan. De toute façon, Bignell n'a pas à discuter des instructions préparées par le sous-ministre E.-E. Taché des Terres de la Couronne⁸ à Québec et approuvées par M. Selwyn à Ottawa.

John Bignell, arpenteur-géomètre et arpenteur fédéral, admis à la pratique de sa profession au Québec en 1844, appartient à une vieille famille anglaise, qui compte des professionnels dont le notaire William Bignell dans l'ancienne cité de Champlain. Possédant une force herculéenne et champion de *tire-au-poignet* (bras-de-fer), il a même suivi des leçons de boxe à l'époque où il étudiait le droit, avant de s'orienter vers les mathématiques et l'arpentage⁹. Connaissant parfaitement les langues anglaise et française, sa longue expérience



L'arpenteur-géomètre John Bignell.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 9758.

d'explorateur lui a également permis de maîtriser plusieurs dialectes amérindiens. Il possède une excellente renommée d'homme de science, mais il est surprenant que les gouvernements décident de confier une mission si importante et même périlleuse à un vieillard de 67 ans¹⁰. Pourquoi n'est-il pas assisté de son fils, le lieutenant-colonel John Georges Bignell, âgé de trente-quatre ans, lui aussi arpenteur depuis 1876 et ayant son propre bureau à Lévis¹¹? Au contraire, on lui impose comme assistant un jeune géologue de vingt-trois ans, Albert Peter Low, d'Ottawa; Canadien anglais né à Montréal en 1861, il est depuis 1882 un bachelier ès sciences appliquées *with first honor* de l'Université McGill¹².

Dès le départ, cette expédition vers le Grand Nord est ainsi planifiée avec de sérieux irritants: ingérence d'un gouvernement par rapport à l'autre, de nombreux travaux prévus à l'intérieur d'un seul mandat, route trop longue avant d'atteindre l'objectif principal, un arpenteur-géomètre soumis d'une part à obéir à un géologue et d'autre part à commander un autre géologue.

Pourquoi n'avait-on pas autorisé deux équipes différentes et indépendantes l'une de l'autre?

Semble-t-il que John Bignell jouit encore d'une excellente santé et qu'il nourrit toujours la passion des découvertes, mais son expérience lui enseigne de procéder lentement et avec prudence. A. P. Low, au contraire, manifeste l'impatience de son âge et il est anxieux de faire ses preuves. Aussi, arrive-t-il à Québec dès le 12 juin avec l'espoir que le départ pour le voyage est imminent. Bignell refroidit alors ses ardeurs en l'avisant que plusieurs détails sont encore à planifier et qu'il n'est pas question de quitter Québec avant de recevoir certains renseignements de Betsiamites. En plus des conflits de générations et de professions, il y a entre les deux hommes des différences de tempérament,

d'approche, de méthode et fort probablement des préjugés.

Afin de s'assurer de trouver des provisions à son arrivée au lac Mistassini, l'arpenteur y délègue son fils Frank H. Bignell, qui part de Québec à la fin de juin pour se rendre d'abord au moyen d'un vapeur à Chicoutimi et ensuite au lac Saint-Jean en voiture à cheval par le chemin de Kénogami. Dans une flottille de canots conduits par dix-huit Montagnais, Patrick Cleary, Prospère Cleary et autres, il quitte Pointe-Bleue en juillet. Après avoir remonté les rivières Ashuapmushuan et du Chef, il arrive au lac Mistassini à l'automne. Il revient au lac Saint-Jean en octobre mais, cette fois, en passant par la Témiscamie et la Péribonca, dans l'espoir de rencontrer son père; cette tentative ne lui réussit pas car M. Low

n'arrivera au lac Onistagane que le 16 octobre et l'équipe d'arpentage le 23¹³.

À la mi-juillet 1884, alors que Frank Bignell remonte déjà l'Ashuapmushuan, l'arpenteur John Bignell reçoit enfin des nouvelles du gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Bersimis. Il lui apprend que la rivière est alors facilement navigable et que la plupart des chasseurs de l'endroit sont de retour de leur dernier hiver de chasse. Il expédie alors ses équipements, instruments, bibliothèque¹⁴, planche à dessin, canots et provisions sur une goélette dans le port de Québec; elle part le 18 juillet et les chefs de l'expédition doivent la rejoindre à Rimouski le 20 juillet.

Le 19 juillet, à 16 hres, John Bignell, Albert Peter Low et deux techniciens s'embarquent à Lévis sur un train express de l'Intercolonial en route pour les Maritimes.

Pendant que, sur des banquettes différentes, A. P. Low lit un roman de Charles Dickens, Bignell parcourt les journaux du jour, le *Montreal Star*, le *Journal de Québec* ou le *Morning Chronicle* tout en sirotant un léger tonique de whisky blanc.



Le géologue Albert Peter Low.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 5006.

À 22 heures, l'équipe descend sur le quai de la gare à Rimouski et chacun s'empresse de se rendre à l'hôtel Lingan, à proximité. Le lendemain, les voyageurs prennent un cocher pour aller s'inscrire à l'hôtel Lavoie, près de l'endroit où il faut attendre la goélette, dans le faubourg du *quai de Rimouski*.

Retardée par du mauvais temps et un fort vent d'est, la goélette n'entre au port que cinq jours plus tard, soit le vendredi 25 juillet, une semaine après son départ de Québec. Tous ces retards indisposent le jeune Peter Low pour qui l'oisiveté est insupportable. Est-ce une prémonition des difficultés et des longues attentes qui deviendront le lot des explorateurs? On s'embarque aussitôt, mais on n'arrivera à Bersimis que le samedi 26 au matin pour lever un campement à proximité du quai. Bignell s'occupe dès lors de rencontrer les guides montagnais dont il a requis les services. Bien que ces hommes soient de vieille souche amérindienne, ils portent les noms français de Moreau, Volant, Hervieux, Bacon, Vachon, Picard, Lafontaine et autres. Il y a même parmi eux le jeune Siméon Raphaël, de Pointe-Bleue, alors âgé de dix-sept ans¹⁵. Ils sont vivement intéressés à cette expédition d'arpentage où leurs connaissances topographiques et géographiques sont indispensables, mais comme ils sont à peine de retour de leur dernière saison de chasse, ils espèrent que l'arpenteur retardera son départ le plus longtemps possible. Le paiement qu'ils retireront de ces travaux les intéresse plus ou moins car, en parallèle avec les pêcheurs de la Gaspésie envers la Compagnie Robin, Jones & Whitman, cet argent ira presque entièrement à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour y éteindre leurs dettes perpétuelles.

De toute façon, ils ne peuvent entreprendre l'expédition immédiatement car certains leaders indispensables ne sont pas de retour de leur voyage d'hiver et, de plus, la grande fête annuelle des Montagnais, l'Assomption du 15 août, n'est pas encore célébrée. D'autres participants doivent renoncer à regret à leur pèlerinage traditionnel à Sainte-Anne-de-Pointe-au-Père¹⁶. Néanmoins, tous les engagés de Bignell s'occupent à fabriquer des raquettes, des mocassins d'original et divers équipements. A fin de ne pas trop

entamer leurs provisions, l'équipe de Québécois pêche un peu chaque jour et se nourrit de fritures d'éperlans. A l'occasion, Low et les jeunes chaîneurs ou hommes de mire s'éloignent en mer pour aller chercher de la morue ou du hareng pris au filet; pendant ce temps, Bignell se rend parfois taquiner le saumon dans la rivière.

Le géologue Peter Low brûle toujours de la même impatience et ces délais le font souffrir. Enfin, le lundi 11 août, après une longue semaine d'inaction en bordure de la grève, il s'embarque avec deux guides et un canot sur le petit vapeur qui fait le service entre la scierie du bord du fleuve et les chutes, distantes de 58 km. Bignell lui a fait promettre d'attendre le reste de l'équipe à ce premier portage, dans le canton actuel de Villejoux ou au barrage Bersimis 2¹⁷.

Le dimanche 16 août, après la messe du curé Charles Arnaud o.m.i., quatre hommes conduisant deux autres canots de provisions partent pour le lac Pipmuacan. Et finalement, le mardi 19 août, un an après avoir été autorisé à entreprendre cette exploration et trois mois et demi après la réception des dernières instructions, c'est le départ définitif de John Bignell et de ses derniers hommes dans quatre canots bien chargés. Il y a en tout sept embarcations et dix-huit hommes. Les provisions consistent en quarts de lard dans la saumure, sacs de farine, pois, fèves, quelques chaudières de graisse pour varier le menu, des *oreilles de crisse*, sel fin, thé, sucre et de la poudre à pâte, le tout calculé en quantité homme/jour¹⁸. Dans les ballots de provisions, on a inclus quelques boîtes de chandelles de paraffine pour utilisation parcimonieuse des chefs d'équipe durant leurs soirées de travail. Il est bien entendu que les guides s'éclaireront à la lueur de leurs poêles. Parmi les autres menus équipements, il y a une pharmacie contenant invariablement quelques bouteilles de



Une goélette échouée à Saint-Jean, I.O. Même si cette photographie représente mal la réalité, elle indique fort bien le modèle d'embarcation qui a servi longtemps pour le transport des marchandises et des passagers sur le fleuve Saint-Laurent.

Source: Raymond Létourneau, *Un visage de l'Île d'Orléans, Saint-Jean, Édition privée, 1979, p. 107.*

Painkiller (térébenthine) pour des «ponces» chaudes, quelques outils dont une gouge pour des marques sur les arbres et un *couteau croche*, une trousse d'urgence avec une alène et du ligneul, des agrès de pêche dont un filet, un fusil, une carabine, cartouches et balles, fil de laiton, etc.

Et voilà entrepris un voyage qui devrait durer de douze à dix-huit mois. Si Peter Low est à l'aurore de sa carrière, John Bignell doit sûrement réaliser un de ses derniers rêves d'explorateur:

C'est l'aviron
qui nous mène en haut!

Envoyons d'avant nos gens!

Envoyons d'avant les voyageurs!

C'est l'histoire millénaire des Amérindiens et l'épopée séculaire des explorateurs canadiens qui se poursuit. C'est l'Énéide, ou mieux, l'Iliade et



En remontant la rivière.

Source: Carte postale, coll. de l'auteur.

l'Odysée servis à la moderne dans un décor moins fabuleux mais tout aussi poétique.

L'équipe au complet, avec un homme de plus engagé avec son canot aux environs du lac Waweashton, arrive au lac Pipmuacan le 10 septembre; Bignell a dû voyager 23 jours pour franchir une distance de 164 km. Peter Low n'a pas respecté la consigne d'attendre au premier portage et ainsi il y eut moins d'hommes pour transporter les ballots dans les nombreux portages variant de 100 mètres à 16 km, principalement entre la décharge du lac Brochet (au lac Waweashton) et le lac Cassé; de plus, un peu partout sur la rivière, les forts courants ralentissaient la vitesse des canots. Contretemps supplémentaires, pourtant normal à cette saison et sur de grandes eaux, le vent et le mauvais temps empêchent quiconque de sortir des tentes du 10 au 15 septembre.

Enfin, le 16 septembre, tous étant désormais réunis, Bignell entreprend l'arpentage de la Betsiamites (Tsa-shats) au point où l'arpenteur Casgrain avait terminé. Il autorise alors son assistant Low à s'occuper du transport des provisions jusqu'au lac Manouane et à l'attendre au portage conduisant à la Péribonca.

Fier parmi les fiers et même plus fier qu'Artaban, lorsque le Montagnais

plonge sa pagaie dans l'eau, la proue de son embarcation lève tandis que la poupe laisse une traînée blanche dans l'onde noire de la rivière. Le chef de file ne doit jamais permettre à ses congénères de le dépasser, même qu'ils doivent jalousement conserver la distance initiale qui les sépare. C'est ainsi que la flottille se dirige vaillamment vers le Nord. Les non-initiés ne pourraient entendre que le bruit cadencé des avirons et le clapotis sur les flancs des canots, mais pour l'oeil et l'oreille exercés de l'homme des bois, il y a tantôt des truites voraces et

excitées qui sautent à gauche et à droite, des canards effarouchés qui fuient à tire-d'aile et même parfois une femelle orignal et son jeune, qui broutent des rhizomes de nénuphars au fond d'une baie, tandis que des libellules égarées voltigent et vrombissent autour des rameurs.

Lorsqu'il faut descendre à l'approche d'un portage, l'autochtone, homme libre et qui ne ressemble en rien à l'ex-batelier de la Volga, fera preuve à nouveau de sa fierté, de son talent et de son habileté. Les charges qu'il peut porter sur son dos varient de 200 à 400 livres de pesanteur. Avant de se coiffer du canot lourd et humide, il prendra sur ses épaules deux sacs de farine de cent livres chacun ou un quart de lard. À d'autres occasions, il s'imposera deux poches de fèves de 120 livres chacune, un sac de farine de 100 livres et une chaudière de graisse au sommet. Qui dit mieux!

Pendant que les guides se défient les uns les autres avec des charges de plus en plus lourdes, Bignell prend des mesures et pose des repères. Lorsque l'arpenteur atteint l'extrémité du portage avec son ouvrage, le reste des bagages et provisions y arrivent en même temps que lui. On profitera de l'occasion pour préparer le repas du midi. Ayant parfois au menu des filets de truites, ou un steak d'orignal avec les perpétuelles grillades de lard, il y aura toujours d'excellentes tasses de thé fort *trois bouillons*, de même que



Des guides transportant des bagages.

Source: Sylvain Gingras et al., Le Club Triton, *Les Editions Rapides Blancs*, 1989, p. 52.

la très nourrissante banique. La banique, fabriquée chaque matin par un portageur s'improvisant cuisinier, c'est un gâteau, ou grande crêpe, fait de farine, de poudre à pâte, de sel et d'eau; il faut une heure de rôtissage dans un poêlon ou sur un *baker*, grande plaque métallique avec des rebords, pour rendre à point *ce pain des Indiens*, épais de deux pouces, bien croûté et pesant environ trois livres. Il est fortement conseillé de déguster ce mets la journée même de sa fabrication¹⁹.

Et la journée se termine comme elle a commencé. Chaque matin, avant de quitter le campement, l'arpenteur camoufle ses carnets de notes et son tube à plans à l'intérieur de son sac de couchage, habituellement enroulé dans un feutre épais et une petite toile; voilà un emballage qui pourrait facilement flotter à la surface de l'eau. Depuis le naufrage de Louis Jolliet et du Père Marquette dans les rapides de Lachine, au retour d'une expédition au golfe du Mexique en 1673²⁰ où ce *géomètre* d'une autre époque avait perdu ses papiers, tous les explorateurs procèdent de cette façon afin d'éviter les mêmes pertes irréparables.

Lorsque la pression atmosphérique est à la baisse, particulièrement au fond d'une baie et à l'abri de la moindre brise, les *mouches noires* deviennent parfois insupportables, même en septembre. Il faut alors bien se coiffer, fermer toutes les ouvertures de ses vêtements de manière à diminuer les appâts au minimum. Règle générale, avec des hardes à senteur de transpiration, d'épinette et de sapin, l'Amérindien résiste assez facilement aux morsures des insectes²¹.

Le 4 octobre, après dix-neuf jours d'arpentage sur une rivière dont la largeur varie de 40 à 250 mètres, rapide et coupée de plusieurs portages, Bignell arrive au lac Manouanis, 203 km au nord du lac Pipmuacan.

Alors que des volées de bernaches, d'oies blanches et de canards en direction du sud passent chaque jour dans le ciel des latitudes nordiques du Québec, nos voyageurs sont encore bien loin de leur objectif ultime, le grand lac Mistassini. Lorsque des hommes savent qu'ils passeront les fêtes de Noël et du Jour de l'An en forêt, les premiers signes annonciateurs



Une rivière montée à la perche.

Source: Sylvain Gingras et al., *Le Club Triton, Les Éditions Rapides Blancs, 1989, p. 129.*

de l'hiver leur apportent de la nostalgie et de la tristesse. Si Bignell possède la patience des autochtones, il n'en est pas de même pour A. P. Low qui ne sera satisfait que le jour de l'arrivée au poste de traite. En ce moment, il s'affaire à mesurer le lac Manouane par cheminement. Quant à l'arpenteur, qui est le seul à faire un travail officiel et reconnu, il se dirige vers le sud-ouest en mesurant les lacs Kapitagamat, Opitoonis et Opitooone, tous trois sur une branche de la rivière Manouane. Le 11 octobre, en arrivant au susdit lac Manouane, il est retenu deux jours à son embouchure à cause des grands vents; il ne débarquera au portage de la Péribonca que le 16 octobre. À sa grande déception, Low s'est encore impatienté et, par malice ou ne comprenant rien à la situation, il a décidé d'avancer plus loin en ne laissant ni équipements ni provisions à son patron, sauf un sac de farine et un message écrit enroulé dans une écorce de bouleau. Que fera Bignell, sans provisions ni raquettes, à la venue prochaine de l'hiver? Voici ce qu'il écrit à ce sujet dans son rapport:

«Les conséquences de cette grave erreur, pour employer une expres-

sion modérée, se sont fait sentir durant tout l'hiver, vu que cela nous a forcés à retourner sur nos pas et à faire un voyage pour aller chercher les provisions que nous avions laissées le long de la route, attendu que nous en manquions, et, plus tard, retourner sur nos pas pour reprendre l'ouvrage à l'endroit où nous avons été obligés de l'abandonner, pour la même raison, enfin à retourner sur nos pas pour aller chercher nos canots. Toute cette perte de temps et ces voyages, plus de 600 milles, auraient été évités si mes instructions avaient été suivies.»

Bignell entreprend alors la montée des portages vers la rivière Modeste qu'il navigue ensuite vers le sud-ouest jusqu'au lac Onistagane où il arrive une semaine plus tard, soit le 23 octobre. Son départ de la réserve de Betsiamites date déjà d'au-delà de deux mois et ses travaux sont encore à plusieurs jours de marche du lac Mistassini. Durant la nuit, au moment où il vient enfin d'atteindre la Péribonca, les lacs et les rivières gèlent et c'est maintenant la saison d'hiver qui s'amorce. Il se voit ainsi obligé



Un portageur ploie les genoux pour un court repos.
Source: Paul Provencher, *Le dernier des coureurs de bois*,
Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1974, p. 43.

d'abandonner l'ouvrage à midi pour entreprendre la remontée de la rivière, à la poursuite de son fuyard associé qu'il ne rejoindra que le 4 novembre, sur le premier lac de la Grande Loutre, branche ouest de la Péribonca. Avec sa continuelle avance sur l'équipe de Bignell, Low aurait voulu lui faire perdre son temps, lui empoisonner l'existence et l'empêcher d'atteindre son objectif qu'il n'aurait pas agi autrement.

À toutes fins utiles, il n'est plus possible de faire de l'arpentage et il faudrait même se hâter d'atteindre le Poste de Mistassini afin d'éviter le manque de provisions et la famine.

Un Amérindien Nascapi, dénommé Benjamin Napuchoir²², rencontré à proximité et qui connaît bien tous les lacs et portages vers le lac Albanel, est engagé comme guide. Cependant, il faut attendre au 27 novembre car, à cause de ses obligations de famille, il ne sera pas libre avant cette date. Dans l'intervalle, les hommes fabriquent les *traînes sauvages* dont ils auront besoin durant l'hiver et ils placent les canots à l'abri. Arrive enfin le jour où ils entreprennent leur marche forcée. Ci-après, Jacques Rousseau décrit une journée de ces vaillants voyageurs:

«Rude voyage qui débute alors, varié seulement par les soleils éblouissants et les ciels sombres,

les lacs unis comme de grandes nappes blanches et les ondulations des collines, les forêts malin-gres et les tourbières désolées où l'on trébuche sur les arbustes enneigés, les neiges paresseuses, le verglas ou les poudreries qui mordent comme des fouets. Chaque matin, lever avant l'aube et déjeuner. Puis, les poêles démontés, les tentes s'affaissent; mais avant de plier les toiles de fond gelées, il faut les amollir près d'un feu de camp. Les provisions enveloppées dans les tentes et les couvertures, les paquets ficelés solidement sur les traînes sauvages, à 8h30 le guide prend la tête, attelé à une charge légère, traçant le sentier aux associés qui suivent en raquettes à la file indienne, ployant sous la bricole de babiche qui tire la tobagane lourde de 200 livres de bagage.

«À midi, dîner au bord d'un ruisseau ou d'un lac, sur la neige, autour d'un feu de camp. Et de nouveau la marche jusqu'à 4h, avant la tombée de la nuit. En piétinant un carré de neige avec les raquettes, on a vite fait de préparer un lieu de campement. La tente se gonfle, le plancher de neige se tapisse d'une litière de rameaux de sapins ou d'épinettes, que vient recouvrir une bâche et, le poêle allumé, la tente respire. Ce n'est plus un morceau de coton, mais une demeure vivante, une oasis de chaleur dans les froids de quarante degrés sous zéro. La provision de bois s'accumule pour la nuit; le souper, silencieux, s'engouffre dans des abîmes insondables d'appétit. Les volutes de fumée s'échappent

des pipes et se mêlent à la vapeur lourde des vêtements qui sèchent; la conversation languit, lente, entrecoupée. Assommés de fatigue, la torpeur les gagne. Les voix se taisent, les pipes meurent, la chandelle soufflée a rendu son haleine de suif. Il ne reste plus dans la nuit que le poêle rougi qui ronronne et la bourrasque qui se joue dans les épinettes. Les couvertures étroitement enroulées se gonflent au rythme des poitrines et c'est à peine si quelqu'un s'en dégage le torse pour entretenir l'attisée dans le poêle.»

Il faudra marcher durant dix jours, soit jusqu'au 9 décembre, pour remonter la rivière Grande Loutre et enfin arriver à la hauteur des terres entre le fleuve Saint-Laurent et la Baie James. Le lendemain, c'est la descente au lac Témiscamie. On y distingue encore les ruines du vieux poste que la Compagnie de la Baie d'Hudson entretint de 1825 à 1860; on dit que dix-neuf personnes y vivaient en 1838 et soixante-quinze en 1858²³.

Après une trentaine de kilomètres sur la rivière Témiscamie, l'équipe



Un portageur ne craignant pas le nombre de sacs.
Source: Paul Provencher, *Le dernier des coureurs de bois*,
Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1974, p. 178.

s'engage dans le portage qui mène à l'extrémité nord-est du *Petit lac Mistassini*, lac Albanel, et y arrive le 13 décembre. On est encore à environ 135 km du Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais au moins le trajet se fera sur des surfaces planes. Cependant, la nourriture manque et il faut envoyer d'urgence deux hommes qui reviennent du Poste quarante-huit heures plus tard avec du lard et de la farine. Si on a évoqué l'expression «crève ou marche» à propos de nos ancêtres, les célèbres soldats du régiment de Carignan, les hommes de Low et Bignell se trouvent devant la même obligation et ils doivent, jour après jour, continuer leur marche forcée. L'arpenteur, qui jouit sûrement de l'avantage d'avancer sur une piste battue et en n'ayant présumément aucun bagage à traîner, doit probablement compter ses pas pour estimer la longueur du lac Albanel que lui et son équipe auront parcouru entier. Mais supposant toujours des passes cachées donnant accès à de nouvelles étendues de plus en plus grandes, il ne croit pas ce qu'il voit. Il est vrai que de nombreuses îles, presque îles et baies sur les deux lacs immenses, Albanel et Mistassini, l'incitent facilement à imaginer de telles possibilités.

Après avoir franchi les 90 km du lac Albanel, les 10 km du long portage et 35 km sur le lac Mistassini, l'équipe arrive enfin en vue du Poste, le 23 décembre, 127 jours ou quatre mois après le départ du village de Betsiamites en bordure du fleuve. Lorsqu'au fond de la baie Abatagamouche les hommes aperçoivent à l'horizon la silhouette des bâtisses blanchies à la chaux et qui se découpe sur le fond vert des épinettes, c'est pour eux un moment de joie profonde, de fierté et de satisfaction indescriptible. Leurs sentiments pourraient être alors ceux du poète qui a écrit «Voir Naples et mourir», mais ici, ce n'est pas le temps de succomber puisque, théoriquement, ces hommes à la raquette agile ne viennent d'atteindre que le début de leur travail.

Une fois sur le terrain du Poste, où on compte six bâtiments incluant l'entrepôt et la chapelle en construction, le gérant, Monsieur William Miller, accueille les explorateurs avec chaleur et courtoisie. Après leur avoir présenté son épouse métisse et ses



L'extrémité d'un portage.
Source: Coll. de l'auteur.

nombreux enfants, il leur fait rencontrer ses quatre employés, Joe Isoroff, son frère et leurs épouses, deux jolies femmes blanches. De nombreux chiens esquimaux, à demi sauvages, circulent dans les environs. On les emploie pour charroyer le bois de chauffage et visiter les filets de pêche, sous la glace, souvent tendus assez loin; nourris au poisson durant l'hiver, ces bêtes sont laissées à elles-mêmes pour subsister durant l'été. Le Poste est approvisionné par la voie du Fort Rupert, à la Baie James, où M. Miller se rend une fois par année²⁴.

Si la venue de l'hiver apporte toujours de la nostalgie, particulièrement aux explorateurs ayant passé une partie de l'été en forêt, le temps des Fêtes de Noël et du Jour de l'An est également une période difficile pour ceux qui sont éloignés de leur famille au fond des bois.

Low et Bignell auront au moins la consolation d'être campés près d'un magasin et ils sont même conviés chez Monsieur Miller pour les repas traditionnels de la Nativité et du Premier de l'An; ils y auront droit à un excellent menu. Pour commencer, une surprise fort appréciée dans ce coin perdu, un apéritif, un bon scotch écossais, servi à l'insu des autres convives. Ensuite, Mme Miller présente un succulent bouillon de perdrix blanche. Évidemment, les explorateurs sont familiers des consommés au gibier ou encore aux

lagopèdes, gélinottes, tétaras ou même des lièvres cuits sur les fèves au lard du déjeuner, mais ça n'enlève rien à la saveur de ces mets toujours appréciés. On a l'habitude de dire que «faute de grives on mange des merles», mais ici c'est l'outarde ou le canard, conservés dans la glacière depuis l'automne, qui remplacent la dinde traditionnelle. Peut-être y ajoute-t-on un castor ou un lynx rôtis, mais le clou du repas, c'est le délicieux plum-pudding préparé par Mme Isoroff.

En dépit de cette chaleureuse réception, l'arpenteur et le géologue ressentent de la tristesse à la pensée de leur famille respective. La bonne vieille ville de Québec (66 000 habitants) de même que la *progressive* ville de Montréal (150 000 habitants)²⁵ sont malheureusement bien loin du solitaire lac Mistassini.

Le 30 décembre, une semaine après leur arrivée au poste et l'avant-veille du Jour de l'An, Bignell renvoie ses hommes pour récupérer des bagages laissés au lac Albanel; il est à présumer que, pour cette corvée, ils utilisent les chiens esquimaux²⁶ de M. Miller.

Pendant que Peter Low demande à Bignell de commencer immédiatement l'arpentage du lac Mistassini, le premier but de leur mission, ce dernier affirme qu'il préfère aller recommencer ses mesures à l'endroit où il a abandonné, à la tête du lac Onistagane

sur la Péribonca. Ça ne doit pas être en vain que l'arpenteur a parcouru un si long trajet car il faut absolument que tous ses travaux soient rattachés ensemble. Ce sont d'ailleurs les instructions de Monsieur Taché. Les discussions à ce sujet alimentent la discorde entre l'arpenteur et son assistant géologue qui s'accusent réciproquement de compromettre le succès de l'expédition. D'après le témoignage du «vieil érudit montagnais Siméon Raphaël, de Pointe-Bleue», à Jacques Rousseau en 1947, «deux proches de Bignell avaient même tenté de faire un mauvais parti à Low». Et pourtant, «il n'y avait pas de meilleur garçon que lui».

Du 12 janvier 1885 jusqu'à la fin du mois, alors que Low enregistre ses observations météorologiques et autres, il ne semble pas se faire d'arpentage. À bout de patience, Bignell prépare des messages pour rendre compte de la situation au sous-ministre Taché et lui expliquer que non seulement son assistant lui cause de l'embarras mais qu'il l'empêche de procéder. Lorsque, le lundi 2 février, vient le temps d'envoyer deux hommes poster les lettres au Lac-Saint-Jean, comme s'il s'agissait pour cette distance minimum de 290 km de se rendre au bureau de poste ou au *dépanneur* du coin, Peter Low décide de chausser ses *bottes de sept lieues* et de partir avec eux. Si l'arpenteur désire l'incriminer auprès du gouvernement provincial de Québec, il se rendra lui-même à Ottawa pour donner sa version à son supérieur et ami, le grand patron, M. Selwyn. Bignell lui défend expressément de quitter les lieux, mais le jeune Low, qui n'a jamais voulu se soumettre aux ordres du *vieux*, se rit de cette injonction.

Un Cri des environs les guide dans la partie est de la Baie du Poste jusqu'au sentier battu qui mène d'abord à la ligne du partage des eaux et ensuite à son campement du lac File Axe, à quelque 32 km de leur point de départ. Une première nuit dans son wigwam en écorce de bouleaux avec un feu au centre devient une épreuve semblable à celle des premiers missionnaires jésuites à l'époque du Régime français. Étant désormais dans le bassin du lac Saint-Jean, il n'ont plus qu'à suivre la rivière du Chef et l'Ashuapmushuan dans le sens du courant. D'ailleurs, la

piste est battue et souvent balisée sur la majeure partie du parcours²⁷. Malheureusement, après quelques jours de marche, de nombreuses chutes de neige rendent la trace introuvable. La tente de toile, humide et pesante, devient alors trop encombrante et, décision cruelle, les commissionnaires doivent se résoudre à l'abandonner ainsi que le poêle de tôle devenu inutile. Désormais, il faudra passer les nuits dans une tranchée de 3,6 mètres de longueur sur 1,8 mètre de largeur, creusée avec les raquettes. Dans ces abris de fortune, les voyageurs couchent sur des branches à une extrémité tandis que le feu se trouve à l'autre et, de préférence, adossé à une pierre; en plus d'accumuler de la chaleur, la pierre sert de cheminée, empêchant les nuages de fumée de s'étendre dans l'abri dont une partie possède un toit de branches²⁸. Personnellement, pour coucher dehors en hiver, je préfère la hutte de branches avec un feu devant pour l'heure du repas et de la courte soirée qui s'en suit. Nos ancêtres faisaient de même à l'époque du Régime français et même durant une bonne partie du XIXe siècle.

Matin, midi et soir, les intrépides voyageurs avalent leurs crêpes au lard et, jour après jour, c'est *peine et marche* avant de se cacher dans leur tanière pour la nuit. Lorsqu'au fond de ce gîte plus ou moins glacial ils entendent le lugubre hurlement d'un loup à la recherche de sa pitance, leur confiance n'est nullement altérée; contrairement aux citadins dont la mémoire est farcie de légendes, les Montagnais savent que le loup est inoffensif. Même si rares sont les bêtes qui peuvent montrer autant d'astuce et de ténacité pour traquer une proie, la peur de l'homme est leur caractéristique prédominante.

Enfin, le 23 février, après trois semaines de périple, ils atteignent le lac Saint-Jean, ce qui leur fait une moyenne de 16 km par jour. À la suite d'un bain chaud, la première faveur que Peter Low demande au colon qui les accueille à Saint-Félicien, c'est de lui faire cuire un poulet. Et même si ce jeune homme est un abstinent, il n'a sûrement pas refusé une bonne ponce de whisky²⁹.

Les lettres jetées à la poste, les hommes de Bignell vont se réfugier à Pointe-Bleue en attendant le retour du

courrier. Quant à Peter Low, il prend la route de Québec en carriole, voyage qui durera six jours, du 24 février au premier mars. Changeant de charretier de place en place, il va de Chicoutimi à Baie-Saint-Paul par le chemin de Saint-Urbain car, à cette époque, le chemin de Québec dans les montagnes des Laurentides est abandonné depuis 1883. À Québec, il s'embarque sur le train et arrive à Ottawa le 2 mars 1885.

Après avoir donné sa version à son patron Alfred R. C. Selwyn, ce dernier, qui n'aimait sûrement pas qu'un géologue demeure sous l'autorité d'un scientifique de discipline différente, décide, sans autre enquête, de congédier l'arpenteur pour confier le commandement à Low. Peut-être a-t-il communiqué avec le Ministère à Québec avant de prendre sa décision, mais elle est irrévocable. Ainsi, l'arpentage officiel du lac Mistassini est remis aux calendes grecques.

À la suite d'un repos et d'une attente de trois semaines dans la capitale du pays, le nouveau patron de l'expédition repart pour le lac Mistassini le mardi 24 mars; il est cette fois accompagné du botaniste John Macoun. Ils arrivent au lac Saint-Jean le 5 avril et quittent Pointe-Bleue le 9 avec les deux hommes de Bignell et six guides supplémentaires. Deux d'entre eux retourneront du lac Ashuapmushuan après y avoir laissé une *cache* de provisions. Il est quand même bizarre qu'on entreprenne un semblable voyage au moment même où s'amorce la morte-saison. Probablement que tous sont chaussés de bottes imperméables en loup-marin sous leurs mocassins d'originalet qu'ils utilisent des raquettes lacées avec de la *babiche* de caribou; à l'humidité, ce genre de lacets se contracte au lieu d'amollir. Si la rivière du Chef est la voie normale pour descendre du lac Mistassini au lac Saint-Jean, les Montagnais choisissent un trajet plus facile pour s'y rendre: ils bifurquent à la rivière Chigoubiche, font la longueur du lac Ashuamushuan, la rivière Normandin et le lac Nicabau, les lacs Obataugamau, Chibougamau et Waconichi pour finalement déboucher à la Baie du Poste.

Le voyage de retour prendra le même temps que la descente mais avec autant sinon plus de difficulté: la neige



Un campement, au moment de la première neige.

Source: Paul Provencher, *Le dernier des coureurs de bois, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1974, p. 23.*

est molle et fondante et on est réduit à ne voyager que la nuit. On lève le camp vers trois heures du matin et on marche sans raquettes sur la *croûte* durcie jusqu'à 8 heures de la matinée; après un dîner pris à la sauvette, on reprend la marche en raquettes jusqu'à midi. La journée de marche étant terminée, on se couche vers seize heures pour se relever à une heure du matin et recommencer la même routine³⁰. Voilà le voyage invraisemblable que l'inexpérience de Low impose à ses hommes.

Le 20 avril, après onze jours de cette course épuisante, l'équipe arrive au lac Chibougamau, mais on ne peut plus continuer à ce rythme et on doit s'y arrêter quelques jours. La nourriture manque et on est, paraît-il, trois jours sans manger. Est-ce possible? Quatre hommes à jeun parcourent en quarante heures la distance de 97 km qui les sépare du lac Mistassini pour aller chercher des provisions; évidemment qu'ils y arrivent exténués. Bignell, qui a peine à croire aux risques qu'a pris son désobéissant assistant, s'empresse aussitôt de lui envoyer deux hommes reposés avec du secours. Finalement, Low revient au Poste le 29 avril avec Macoun et les deux guides qui lui étaient restés.

Si Bignell avait, semble-t-il, perdu le mois de janvier en palabres avec Low, il n'avait sûrement pas chômé durant la fuite de son adjoint contrariant vers Ottawa. Pour rattacher ses arpentages à celui du lac Onistagane où il avait dû s'arrêter le 23 octobre, il recommença son travail dès le 5 février à l'endroit où la rivière Témiscamie se jette dans le lac Albanel. Pourquoi n'avait-il pas débuté avant et dans la baie du Poste? Il n'en donne pas la raison.

En passant à la Montagne blanche, il s'éloigne un peu de son trajet pour une visite à l'Antre de marbre³¹ auquel le Père Laure avait attaché une grande importance. Depuis 1733, c'était la première visite officielle à cet endroit étrange. L'arpenteur et ses Montagnais ne considèrent sûrement pas la petite caverne comme un prestigieux sanctuaire de pèlerinage puisqu'ils s'en servent pour mettre des provisions à l'abri. Voici le mot à mot du rapport de Bignell³²:

«Je commençai à l'embouchure de la baie et j'arpentai environ onze milles en montant la rivière, m'éloignant un peu de ma course, afin d'aller voir et marquer la

position d'une caverne en marbre, qui est indiquée sur une ancienne carte géographique faite par le Père Laure, jésuite missionnaire, 1733, avec l'inscription suivante: Antre de marbre en forme de chapelle gichèche manitou outchouapi, maison du grand Génie. Une description que j'avais eue de cette caverne par un sauvage me rendit curieux de la visiter. Il me dit qu'il y avait une antichambre et une chambre intérieure élevée de trois marches au-dessus de l'antre, que les deux chambres étaient de forme ovale et les murs parfaitement polis et blancs. Il me dit aussi que les anciens rapportaient qu'on leur avait toujours dit que, dans les temps anciens, une pierre en forme de cloche se projetait au-dessus de l'entrée. La caverne est remarquable, mais ne répond nullement à ce que je m'attendais de voir, excepté sous le rapport de la grandeur. La chambre extérieure a 18 pieds de largeur sur 16 de profondeur; la porte, ou plutôt l'ouverture, est de toute la largeur de la chambre et d'à peu près 8 pieds de haut.

«La chambre intérieure a environ 8 pieds de largeur sur 6 de profondeur. Elles paraissent avoir été entourées par des fragments de rochers détachés et arrondis par le mouvement des eaux. Les murs ne sont pas de marbre, mais de spath. Le caveau est sur le flanc d'une montagne escarpée, environ soixante pieds au-dessus de la rivière et à quinze chaînes de distance de cette dernière. Le laps de temps (152 ans) a sans aucun doute opéré un changement et il y a des indices de la façade de l'ouverture où se trouvait la porte.»

Par la suite, pour continuer son arpentage, Bignell abandonne la Témiscamie pour se rendre directement à la rivière Péribonca dans une direction est. De ce fait, il doit s'ouvrir un chemin mais son travail est facilité par des brûlis de grande étendue³³ et de nombreux lacs. Il se trouve ainsi un peu au nord du parallèle de latitude 51°, tracé durant les années 1940 et 1950. Le 11 mars, il traverse la ligne de hauteur des eaux et, le 20, il

rattache son travail au lac Onistagane. À ce moment, plusieurs de ses hommes souffrent du *mal de neige*, un malaise de la vue causé par l'éblouissement des reflets du soleil sur la neige³⁴. N'ayant d'autre traitement à préconiser que l'arrêt de ses arpentages, Bignell envoie quatre hommes plus haut sur la Péribonca pour ramener les canots et, le 21 mars, il commence son voyage de retour avec le reste de ses hommes. Le 25 mars, ils sont de nouveau à la ligne de hauteur des terres et, le 8 avril, après 19 jours, ils arrivent au Poste, terminant cette odyssee d'environ 260 km avec une moyenne quotidienne de 13,7 km.

C'est le début de la saison morte du printemps, la fonte des neiges, et il ne reste plus qu'à attendre la venue de l'été. C'est pourtant au même moment, le 9 avril, que Low quitte Pointe-Bleue pour la pénible aventure de remonter au lac Mistassini. Le lendemain de son retour, soit le 30 avril, les guides

reviennent de la Péribonca avec les canots; ils ont fait eux aussi un voyage de misère dans la gadoue et la neige fondante. Ils apprennent à Bignell que la rivière est libre aux Grands-Détroits, à 24 km du Poste.

Mais la mauvaise nouvelle que lui apporte le retour de Low est pour Bignell l'épreuve de sa vie. L'assistant qui lui a totalement gâché son expédition, celui-là même qu'il vient de secourir en difficulté au lac Chibougamau, lui tend une enveloppe portant le cachet du ministère à Ottawa.

C'est un message laconique dans lequel Selwyn destitue l'arpenteur de ses fonctions, lui ordonne de transmettre le commandement à son assistant et de regagner son domicile à Québec par le plus court chemin; la raison invoquée est «la perte de temps et le peu d'ouvrage fait». Il n'y aura jamais d'autre explication et Bignell n'aura que son rapport pour se justifier et donner sa version des faits. Lui dont la renommée est établie depuis longtemps, on le renvoie comme un simple subalterne au moment où tout était en place pour procéder à l'arpentage des lacs Albanet et Mistassini, le rêve de sa vie. Le jeune et prétentieux Peter Low vient de l'obliger à prendre une retraite d'une façon déshonorante. Mortifié, le vieil arpenteur n'acceptera jamais cette humiliation.

Voici, dans son rapport, quelques explications à ce sujet:

«Les raisons alléguées pour me rappeler sont la perte de temps et le peu d'ouvrage fait.

«La distance mesurée est de 316 milles, ce qui a nécessité des courses formant une longueur totale de 1,500 milles. Ces courses n'ont pas été continues, comme de raison, mais ont été occasionnées par les

traverses répétées des portages avec nos provisions et les voyages répétés des canots, dans les endroits où il fallait porter la charge. De ces 1,500 milles, environ 400 ont été parcourus en canots et le reste à pied, chaque homme transportant, aux portages, de 200 à 400 livres sur son dos; après le commencement de l'hiver, le transport se fit avec des sleighs sur les lacs et à travers les montagnes, jusqu'au poste de Mistassini.

«Quant à la perte de temps, j'affirme péremptoirement qu'elle est due exclusivement à l'obstination et à la désobéissance opiniâtres de M. Low, qui n'a pas suivi mes instructions.»

Pour le moment, la vie continue et les deux hommes doivent cohabiter en attendant que les lacs et les rivières soient navigables, mais il est évident que leurs relations demeureront glaciales, comme la couche actuelle des cours d'eau. Enfin, le 28 mai, le lac Mistassini est à l'eau claire et Bignell s'embarque en direction du lac Saint-Jean; il est accompagné de quatre hommes, deux pour le conduire et deux autres qui doivent remonter la rivière Ashuamushuan jusqu'au lac du même nom pour récupérer la *cache* de provisions laissée là en avril. Malheureusement, il n'en retrouveront qu'une partie, car elle a été pillée par des visiteurs probablement affamés mais sûrement dénués de scrupules.

Le 30 mai, les voyageurs sont au lac File-Axe, le 5 juin à la rivière Ashuamushuan et le 10 juin au lac Saint-Jean. Ils ont navigué douze jours pour couvrir une distance estimée à 339 km, soit 28 km par jour. Tout l'équipement, propriété du gouvernement, est laissé à M. John H. Cumming, le gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Pointe-Bleue. Le 11 juin, Bignell part du lac Saint-Jean et il arrive à Chicoutimi le lendemain. Le 13, dans l'après-midi, il prend le bateau et vingt-quatre heures plus tard, ayant été retenu par la brume sur le fleuve Saint-Laurent, il débarque à Québec. C'était la fin d'un voyage de onze mois moins cinq jours. Durant ce long périple, l'arpenteur n'avait occupé que quarante-six jours de son temps et le lac Mistassini n'était toujours pas



À défaut de motoneiges ou de chiens...
Source: Paul Provencher, *Le dernier des coureurs de bois*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1974, p. 181.



Avant les motoneiges, la gent canine a rendu de grands services aux explorateurs. C'est probablement avec des chiens loués ou achetés au Poste de Mistassini que Bignell a fait porter ses provisions jusqu'à la Péribonca.
Source: Société d'histoire de Roberval, fonds Léonce Hamel.

mesuré, pas plus d'ailleurs que le lac Albanel.

Pour Low et Macoun, l'expédition continue. Durant tout le mois de juin, ils font des observations au sujet de la météorologie, de la date d'arrivée des oiseaux, etc. Du 30 juin au 22 juillet, ils complètent l'exploration de McOuat en 1871 avec le tour du lac Mistassini.

À cette date, la provision de lard étant épuisée, les guides sont décidés à faire la grève mais Low les laisse partir pour le lac Saint-Jean. Il passera donc un autre mois d'inactivité au Poste. Le samedi 22 août, il s'embarque avec Macoun sur un *rabaska* conduit par dix hommes de la Compagnie qui viennent d'apporter des provisions pour M. Miller. Il ne leur faut que douze jours pour atteindre le Fort Rupert et, après avoir longé la partie sud-est de la Baie James, ils remontent la rivière à l'Original, en Ontario, jusqu'au chemin de fer, pour arriver à Ottawa le 2 octobre, un peu moins de quatre mois après le retour de Bignell.

Cette expédition bizarre est enfin terminée, mais on n'a pas fini d'entendre parler.

Dès le 17 juin, trois jours après son retour à Québec, Bignell déclare, dans une entrevue accordée au *Morning Chronicle*, que le lac Albanel pourrait mesurer de 100 à 120 milles de longueur. De plus, selon de nombreux témoignages recueillis auprès d'Amérindiens familiers des lieux, la dimension du lac Mistassini atteindrait 250 et peut-être 300 milles de longueur.

À son retour, Albert Peter Low présente une toute autre version: d'après lui, le lac Mistassini mesure environ 100 milles de longueur sur 12 de largeur; quant au lac Albanel, il lui confère une cinquantaine de milles de longueur; malheureusement pour Bignell, les approximations du géologue sont conformes à la réalité. Le rapport de Low, déposé dès le mois d'octobre 1885, quelques jours après son retour, et celui de Bignell, le 5 novembre 1885 confirment leurs déclarations précédentes. Il est à remarquer, cependant, que l'arpenteur n'émet que des hypothèses. Comment peut-il croire Peter Low, un profane en arpentage et qui a toujours semblé prendre plaisir à le contredire? Comment peut-il croire un adversaire

qui semble rapetisser les lacs dans le simple but de le rapetisser lui-même?

C'est ainsi que les discussions continuent et que *le mystère du lac Mistassini* demeure entier.

En 1889, les professeurs London et MacDonald, de l'Université de Toronto, se rendent à nouveau sur les lieux et ils confirment les opinions de Low. Bignell devrait alors encaisser et demeurer silencieux, mais, dans sa fierté blessée, il croit toujours à un coup monté contre lui par Selwyn, Low et autres à Ottawa. Le 17 septembre 1889, dans une longue lettre publiée dans le *Morning Chronicle*, il étale à nouveau ses présomptions³⁵. Le problème ne sera pas résolu du vivant de Bignell.

En dépit des arpentages partiels de A.-E. Lemoine en 1900 et de Harry O'Sullivan en 1906, il faudra attendre la photographie aérienne et l'arpentage de Paul Savard a.g., pour le compte de Henri Bélanger a.g. en 1928, avant de connaître la dimension exacte du légendaire lac Mistassini. Albert Peter Low avait été réaliste avec ses estimations tandis que les présomptions de Bignell étaient erronées; où Bignell

avait raison, c'est quand il déclarait que ce grand lac ne formait qu'une seule étendue d'eau avec en son milieu un long chapelet d'îles.

Un voyage si éprouvant pour un homme de 67 ou 68 ans n'a vraisemblablement pas abrégé ses jours puisqu'il n'est décédé que le 17 juillet 1902, à l'âge de 85 ans, à sa résidence de Hedleyville (Limoilou) près de la ville de Québec³⁶.

Pour ce qui est d'Albert Peter Low, loin d'être rebuté à la suite de son difficile voyage au lac Mistassini, il a continué sa carrière d'explorateur en parcourant le Nord du Québec, territoire du Labrador, de la Baie James, de la Baie d'Hudson et de la Baie d'Ungava. En 1906, il est nommé directeur de la Commission géologique du Canada et sous-ministre des Mines en 1907. À la suite d'une hémorragie cérébrale en novembre 1907, alors qu'il n'a que 46 ans, il doit, partiellement paralysé et mentalement invalide, prendre sa retraite définitive en 1913. Frappé d'une autre hémorragie cérébrale, après 29 ans d'invalidité, il décède le 9 octobre 1942, à l'âge de 81 ans³⁷.

Tous les explorateurs canadiens, allant du comte de Frontenac ou d'Iberville à John Bignell, de Louis Jolliet ou de La Vérendrye à Peter Low, eux qui ont voyagé, tantôt en canot,

tantôt en raquettes, du golfe du Mexique à la Baie d'Ungava et de l'Acadie jusqu'aux montagnes Rocheuses, méritent qu'on se souvienne d'eux; c'est la toponymie qui rappelle leur mémoire aux générations actuelles.

La plupart des nombreux découvreurs venus au lac Mistassini y ont leur nom attaché à une île, une baie ou une presqu'île. C'est ainsi qu'on y trouve une baie Radisson, une presqu'île Louis-Jolliet, des îles Guillaume-Couture, Dablon, Dorval, Chouart, Taché, Verreault, André-Michaux, Lemoine, Marie-Victorin et autres. Quant à Bignell et Low, eux qui ne pouvaient certainement pas être mis en parallèle avec Castor et Pollux durant leur existence, on a voulu les unir dans la mort, comme Trinidad et Tobago, avec une île et une presqu'île portant chacune leur nom; les deux entités géographiques, séparées de 18 km, sont l'une au milieu du lac et l'autre à la rive sud-est, approximativement à la même longitude 73° 30' ouest. Comme si le sort s'acharnait à confirmer leur désaccord, l'acceptation officielle de

ces dénominations n'a jamais été confirmée.

Quand même, un peu au sud du lac Mistassini et traversé par le lac Waconichi, un canton Bignell³⁸, reconnu depuis 1910, a été désigné en 1946 et proclamé officiellement en 1965. Dans le même canton, il y a un lac et un ruisseau Bignell depuis 1974. John Bignell «l'un des meilleurs



En janvier 1962, l'auteur du présent article et son adjoint Benoît Dufour (à gauche) passent une nuit en forêt dans un abri de fortune, 50 km à l'ouest de Chapais, canton de Laribourde, comté d'Abitibi-Est. Source: Coll. de l'auteur, photographie prise par un pilote de la compagnie d'aviation Fecteau Air Line.



En 1840, le peintre Mary Milicent Chaplin assiste à la confection d'un abri pour passer une nuit en forêt durant l'hiver. Source: Nos Racines, Saint-Laurent, Les Éditions Transmo Inc., 1979, cahier 79, p. 1572.

arpenteurs-géomètres du Canada», lui qui a fait entre autres l'exploration de la rivière Saint-Maurice en 1871, a également mérité l'honneur posthume d'avoir un lac important à son nom, à l'extrémité du canton de Laflamme, entre le réservoir Gouin et le lac Saint-Jean. Il y a également une rivière Bignell qui se jette dans la rivière Godbout sur la côte nord du Saint-Laurent et qui aurait probablement été désignée en l'honneur du même arpenteur³⁹.

Quant à Albert Peter Low, un lac Low, un peu au nord de la rivière Eastmain et à 145 km de la Baie James, rappelle sa mémoire depuis 1942. Il y a également un mont Albert Low près du détroit d'Hudson à la latitude 61°43'. Probablement en l'honneur du même grand explorateur, on trouve une avenue Low dans la ville de Baie-Comeau, une anse Low à l'est de la Baie d'Ungava et un lac Low, 96 km au nord-est de Shefferville⁴⁰.

Notes

- ¹ *New-York Herald*, 1889. Traduction publiée par Alphonse Gagnon sous le nom de *Le mystère du lac Mistassini dévoilé*. Voir Gagnon, *Études archéologiques et variétés*, Montréal, Beauchemin, 1913.
- ² John Bignell, le 3 novembre 1885 et A.P. Low, octobre 1885. *Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la Province de Québec*, publié par ordre de la Législature, 1889, pp. 667-695. Russel Bouchard, *Le dernier des Montagnais, de la préhistoire au début du XVIIIe siècle*, Chicoutimi-Nord, L'auteur, 1995, pp. 44-45, et 101.
- ³ Monsieur Gregor Burgess, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1870, aurait déclaré à l'explorateur Frank Bignell avoir trouvé autrefois sur les bords du grand lac Mistassini le squelette d'un poisson appelé *coucoume* (truite de lac) de treize pieds (3,96 mètres) de longueur. Le grand lac Mistassini, à l'occasion des vents d'est, montait parfois de dix-huit pouces (46 cm) et les Nascapis de l'endroit prétendaient qu'alors un *coucoume* faisait le tour du lac et causait ainsi cette élévation. Notes de Frank Bignell, recueillies par sa fille, Garde Eveline Bignell, en 1950. Voir ANQC, coll. SHS, dossier 719, pièce 34.
- ⁴ Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay*, La Librairie Régionale Inc., Chicoutimi, 1968, p. 122.



L'auteur, Ghislain Gagnon et Roland Bélanger, le 21 août 1993, en pèlerinage à la Montagne blanche, devant le légendaire Antre de marbre.

Source: Photographie de M. Jean Gagnon, président de la Société d'histoire de Roberval.

- ⁵ Damase Potvin, «Dans le Nord immense» et «Ce qu'ont fait autrefois les passionnés de la Science». Extrait du journal *La Patrie*, vers 1946. Jacques Rousseau, *Le voyage d'André Michaux au lac Mistassini en 1792*, Jardin Botanique de Montréal, 1948.
- ⁶ *Le Journal de Québec*, 4 juillet 1883 et *Le Saguenay*, 17 juillet 1883.
- ⁷ Jacques Rousseau, «Bataille de sextants autour du lac Mistassini» dans *L'Action universitaire*, revue trimestrielle publiée à Montréal, no 2, janvier 1948, p. 101.
- ⁸ Le ministre des Terres de la Couronne était alors William Warren Lynch dans le cabinet conservateur de John Jones Ross. Monsieur Taché, arpenteur-géomètre et arpenteur fédéral, était également architecte et c'est lui qui avait tracé les plans de l'Hôtel du Parlement, face à la Grande-Allée, et dont la construction fut terminée en 1887. *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*, Les Publications du Québec, 1996, pp. 47-77.
- ⁹ Lettre de Eveline Bignell, le 8 novembre 1962. ANQC, coll. SHS, dossier 719, pièce 42.
- ¹⁰ Biographie de John Bignell. ANQC, coll. SHS, dossier 719, pièce 38.
- ¹¹ Liste des greffes des membres de l'Ordre des Arpenteurs-géomètres du Québec, de 1626 à 1985. Biographie de John George Bignell, ANQ, Claude Boudreau, Québec.
- ¹² Fabien Caron, *Exploration et géographie, Albert Peter Low dans l'Ungava-Labrador*. Thèse présentée à l'Institut de Géographie de

l'Université Laval, Québec, janvier 1965. ANQC, coll. SHS, dossier 2108, pièce 1. Voir aussi Bibliothèque de l'Université Laval.

- ¹³ Notes de Frank Bignell recueillies par sa fille Garde Eveline Bignell, en 1950. Expédition au Grand lac Mistassini 1885. ANQC, coll. SHS, dossier 719, pièce 34.
- ¹⁴ La Bibliothèque d'un arpenteur-géomètre était essentiellement constituée d'un volume de tables de logarithmes, de formules astronomiques pour calculer l'heure, la latitude, la longitude et l'azimut, des éphémérides du soleil et de différentes étoiles, une table de l'ascension droite et de la déclinaison apparente du soleil, l'almanach astronomique de l'année pour calculer le temps sidéral (le tout publié à Londres, Washington ou Ottawa), divers rapports des explorateurs ayant auparavant visité la région et quelques oeuvres littéraires pour tromper l'ennui des périodes d'attente.
- ¹⁵ Siméon Raphaël, âgé de 79 ans en 1947, a été interviewé par Jacques Rousseau. Voir «Bataille de sextants autour du lac Mistassini», *op. cit.*, p. 102.
- ¹⁶ En souvenir de l'époque où les Montagnais occupaient la côte sud entre la rivière du Loup et la rivière Matane, alors qu'ils venaient y exploiter les érablières, faire la chasse au chevreuil et cueillir de l'écorce de bouleaux pour la confection des canots et des wigwams, ils continuèrent à fréquenter les lieux jusqu'à l'avènement du 20e siècle. D'après



Exemple d'un rabaska: grand canot d'écorce de bouleaux, mesurant environ 11 mètres de longueur et 1,8 mètre de largeur au centre. Il servait autrefois au transport du fret. Cette embarcation pouvait porter jusqu'à 7 000 livres de bagages, en plus des dix hommes à l'aviron.

France Ann Hopkins (1832-1919), à cause du travail de son mari pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, a effectué plusieurs voyages en canot et son expérience personnelle des descentes de rapides lui a inspiré cette oeuvre en 1879.

Source: Nos Racines, Saint-Laurent, Les Éditions Transmo Inc., 1979, cahier 90, pp. 1796-1797.

l'abbé André-Albert DeChamplain (1900-1986), natif de Sainte-Luce, licencié ès sciences et professeur au Séminaire de Rimouski durant toute sa carrière, les Montagnais de Betsiamites, avant 1900, venaient chaque année dans leurs frêles canots d'écorce faire un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne de Pointe-au-Père. La pieuse tradition envers la thaumaturge a été abandonnée après un naufrage où tous les indigènes pèlerins avaient péri au milieu du fleuve. En attendant le temps propice à leur retour d'un voyage qui durait parfois un mois, ils campaient aux îles du Bic.

¹⁷ En août et septembre 1954, dans le même secteur des cantons de Villejoie, Bedout, Virot et Deshayes, j'ai moi-même établi cinquante milles de ligne en franchissant des caps fantastiques.

¹⁸ Le pemmican, viande desséchée, mélangée à de la graisse d'ours ou autre et préparée pour être conservée, était le mets principal des voyageurs de l'époque du Régime français; cette denrée du passé n'est disparue des listes de provisions des explorateurs que tout récemment. Voir *Nouveau Petit Larousse illustré*, édition 1929.

¹⁹ En juin, juillet et août 1948, au moment où je venais de terminer mes études universitaires, j'ai fait un semblable voyage de levé de cours d'eau pour le compte de Paul Savard, arpenteur-géomètre de Québec. C'était dans la région nord-ouest du lac Saint-Jean, à l'intérieur des cantons de Buade, Bouteroue, Chateaufort, Cramahé, Huard, Marquette, Aigremont et Poutrin-court. Accompagné d'une équipe de Montagnais de Pointe-Bleue, Louis-Georges Boivin, François Germain, Antonio Siméon, Jimmy Raphaël, Barthélémy et René Bégin (ces deux derniers étant dans leur territoire ancestral de chasse), nous devions lever le camp chaque matin et notre pain quotidien était évidemment la banquette des trappeurs. La seule différence avec l'époque de Bignell, c'est que nous étions entrés en forêt par la voie des airs et que des caches de provisions avaient été distribuées à différents endroits stratégiques, toujours au moyen de l'avion.

²⁰ Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche, pères des Clercs de Saint-Viateur, *Histoire du Canada*, Montréal, 1933, p. 118.

²¹ À l'ère moderne, les nombreuses catégories d'huile à mouches ont presque éliminé ce problème qui, jusqu'au début du vingtième siècle, faisait endurer le martyre à plusieurs forestiers novices.

²² Alphonse Gagnon, *Études archéologiques et Variétés*, Librairie Beauchemin, Montréal, 1925, p. 159.

²³ Voir «Rivière Témiscamie» dans *Dictionnaire illustré, noms et lieux du Québec*, Commission de Toponymie, 1994.

²⁴ Rapport Bignell, *op. cit.*, pp. 674-675. Lettre de Eveline Bignell en 1950. ANQC, coll. SHS, dossier 719, pièce 34.

Le village cri de Mistassini date de 1945 et il a été reconnu comme réserve en 1962 (Voir «Mistassini» dans *Dictionnaire des noms et lieux du Québec, op. cit.*). Lorsque je m'y suis rendu, par avion, en 1968, la chapelle était un camp en bois rond de même que la plupart des maisons. En 1978, un an ou deux après la construction du chemin y donnant accès, le village conservait toujours la même apparence. Lorsque j'y suis retourné en 1987, il était devenu une agglomération traditionnelle du Québec avec

25 système d'aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, maisons modernes, épicerie qui vendait des pamplemousses et des oranges de la Floride. Gérard Bernier, Robert Boily, avec la participation de Daniel Salée, *Politique et Économie. Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1986, Voir tableau de la page 44.

26 De tout temps, pour les explorations d'hiver, avant l'ère moderne des motoneiges, les arpenteurs exploreurs ont utilisé des chiens pour le transport de leurs équipements et provisions. Il y avait cependant exception pour les voyages, comme ceux de Low et Bignell, qui devaient durer un an ou plus; en effet, il n'était pas possible des'occuper d'une meute de chiens durant l'été et de les transporter en canots.

27 Les voies principales des chasseurs du passé étaient la plupart du temps battues durant l'hiver. C'est ainsi qu'au début d'avril 1862, l'arpenteur provincial Pascal-Horace Dumais a facilement trouvé ce qu'on cherchait depuis longtemps et que les Canadiens de l'Ancien Régime appelaient «le chemin des Jésuites». Voir Thomas-Edmond Giroux et Mgr Victor Tremblay, *De Québec au Lac-Saint-Jean*, publication No 32 de la Société historique du Saguenay, 1977, p. 35.

28 En janvier 1950, dans la Seigneurie de Grande-Vallée, en Gaspésie, avec des guides de l'endroit, j'avais fait installer ma tente dans une tranchée d'où on venait d'enlever un empilement de billots. Ce fut une mauvaise expérience car le plancher était la terre gelée et le vent s'engouffrait autour de l'abri. Pourtant, la tranchée dans la neige semble normale puisque Paul Provencher la recommande. Voir *Le Dernier des Coureurs de bois*, *op. cit.*, p. 56.

29 Un jour des années 1930 qu'un arpenteur-géomètre, après une longue expédition, sortait du bois dans un petit village de la Gaspésie et qu'il s'informait d'un endroit pour se loger, le prenant pour un vagabond, on lui répondit: «Allez donc voir le maire, il n'a jamais refusé l'hospitalité à personne!»

30 Jacques Rousseau, «Bataille de sextants...», *op. cit.*, pp. 109-110. En mars 1953, dans un territoire du comté de Pontiac, à l'ouest de la ville de Maniwaki et avec des Amérindiens algonquins de l'endroit, j'avais dû moi aussi voyager durant quelques jours alors que la saison morte nous avait pris par surprise. Le tour des lacs était à l'eau claire et il fallait faire un pont avec des petits troncs d'arbres pour y

embarquer, pont qu'il fallait transporter pour sortir du lac à son autre extrémité. Heureusement, nous n'avions eu qu'une cinquantaine de km à parcourir.

31 Marcel LeBlanc, «Excursion sur la route millénaire del'Antre de marbre» dans *Saguenayensia*, volume 35, nos 3-4 (juillet-décembre 1993).

Jean O'Neil, *La Dicte Coste du Nort*, Libre Expression, 1996, p. 36.

32 Rapport Bignell, *op. cit.*, pp. 672-673.

33 Partout dans le territoire parcouru, les brûlis sont nombreux et de jeunes peuplements venus à la suite du grand feu de 1870 accèdent à la théorie à savoir que la pauvreté actuelle de la faune du Nouveau-Québec et du Labrador serait le résultat de ce terrible incendie. (Jean Provencher, *Chronologie du Québec*, Boréal, 1991, p. 126.)

34 La morsure du froid et le vent d'hiver rendent multicolore le visage de ceux qui circulent sur les lacs et rivières; non seulement il devient basané mais des taches noires, brunes et jaunes apparaissent un peu partout. À la fin de mars 1885, c'était sûrement l'apparence du visage de Bignell, mais il ne devait pas être affecté lui-même du *mal de neige*; tous les arpenteurs savent qu'il faut porter des lunettes de soleil dites *fumées* pour procéder à des levés de cours d'eau durant l'hiver. C'est cependant depuis 1937 seulement qu'existent des lunettes Ray-Ban qui filtrent les rayons ultraviolets et infrarouges, sans nuire

à l'acuité visuelle et à la perception des couleurs. (Le quotidien *La Presse* du mercredi 16 avril 1997.)

35 Alphonse Gagnon, *op. cit.*, pp. 154-167.

36 Biographie de John Bignell, *op. cit.*

37 Fabien Caron, *Exploration et géographie*, *op. cit.*

38 Je connais bien le canton de Bignell pour y avoir décrit une concession forestière en 1964 et y avoir préparé un plan d'aménagement en plus de l'inventaire. Durant ma carrière de quarante ans d'arpentage et de foresterie, j'ai évolué à la grandeur du territoire que John Bignell avait mis un an à parcourir. Pour des compagnies ou des entrepreneurs forestiers, pour le Service forestier ou le Service des arpentages du gouvernement, en plus d'avoir navigué sur plusieurs rivières dont la Betsiamites, j'ai établi des lignes de cantons ou de concessions forestières, j'ai fait de nombreux arpentages dont celui du chemin allant de la rivière Chigoubiche à Chibougamau et au lac Mistassini, celui du chemin allant de Forestville au lac Cassé; j'ai également fait l'inventaire forestier de tout ce territoire allant même au nord du lac Mistassini dans le bassin de la Péribonca.

39 *Dictionnaire illustré, noms et lieux du Québec*, *op. cit.*

Documents fournis par M. Christian Bonnely de la Commission de toponymie du Québec, le 15 mai 1997.

40 *Ibid.*



Saint-François-Xavier: deux chapelles, une église, trois cathédrales

par
Jérôme Gagnon

Est-ce sous le signe du castor ou sous celui du bois de pin que Chicoutimi fut fondé? Est-ce en 1676 avec l'établissement d'un poste de traite ou en 1682 avec la construction du premier moulin à scie que prit naissance la future métropole régionale? Y a-t-il eu coupure entre les deux époques? Peut-on affirmer que Chicoutimi est fondé à une époque ou une autre?

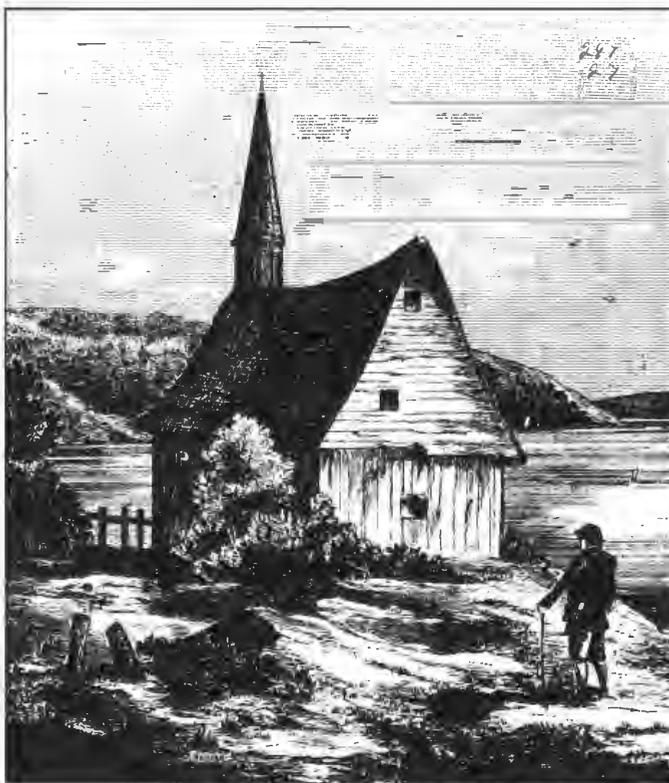
La question, depuis plusieurs décennies, demeure en suspens. Certains éléments viennent appuyer et d'autres contredire les deux thèses. Trop peu d'indices permettent de démontrer une réelle continuité entre la mythique période de la traite des fourrures et celle des premiers établissements industriels. Toutefois, une facette historique de Chicoutimi traverse les époques et demeure encore aujourd'hui, soit l'organisation religieuse de Chicoutimi placée sous le patronage de saint François-Xavier. Ce patronyme est utilisé la première fois en 1676 pour désigner le premier établissement, ancêtre de Chicoutimi. Au fil des siècles, tout les temples qui ont été construits seront dédiés à ce saint patron. Cette succession de bâtiments témoigne de l'évolution de Chicoutimi: de modestes chapelles pour un poste de

traite, une église de bois pour un village en formation et d'imposantes cathédrales signifiant les espoirs d'une communauté en pleine croissance, la dignité d'un diocèse et l'affirmation d'une ville sur la voie du progrès.

Deux chapelles...

La construction d'une première chapelle à Chicoutimi fait suite au

besoin des Français de pénétrer le territoire du Saguenay, afin d'inciter les Montagnais à commercer les fourrures avec eux plutôt qu'avec leurs concurrents anglais de la Baie d'Hudson. La stratégie employée est simple: établir un réseau de postes de traite à l'intérieur du territoire de chasse des pourvoyeurs amérindiens. L'aspect religieux de l'entreprise est explicable également par le désir des commerçants de regrouper les populations autochtones sous la même bannière spirituelle qu'eux. Ainsi, les liens créés entre les deux communautés détermineraient aussi les relations qui prévaudraient dans les relations commerciales. Le poste de traite de Chicoutimi est établi par les Français en un lieu déjà fort achalandé et ayant une importance notoire pour les Montagnais, puisque c'est sur la rive ouest de la rivière Chicoutimi, à la rencontre de celle-ci avec la rivière Saguenay, que se termine la portion navigable du Saguenay et le début des portages sur la rivière Chicoutimi. La première mention qui est faite de Chicoutimi dans des textes nous confirme d'ailleurs cette particularité. Ils s'agit ici des relations écrites par les pères jésuites Gabriel Druillet et Jean Dablon qui accompagnaient, en 1661,



Gravure représentant la chapelle du père Laure.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 1043.

l'expédition de Michel Leneuf de Lavalrière qui essayait de découvrir le passage vers la baie d'Hudson.

«...Le sixième jour, nous arrivons de bonne heure à Chicoutimi, lieu remarquable pour être le terme d'une belle navigation et le commencement des portages.»¹

Effectivement, la route des fourrures empruntait la rivière Chicoutimi pour atteindre les lacs Kénogami et Kénogamichish, puis la rivière des Aulnaies et la Belle-Rivière, porte d'entrée du lac Saint-Jean (Piék8agami). Le site offre des conditions favorables au déchargement des canots et des bateaux de marchandises. La forêt et la faune abondantes sont d'autres raisons de l'établissement du poste à cet endroit.

Les fouilles archéologiques effectuées en ces lieux prouvent que le poste de traite a suivi l'utilisation, depuis la préhistoire, de ce territoire par les Amérindiens. Cette continuité démontre que le commerce des fourrures s'est ajouté à un réseau commercial établi longtemps avant l'arrivée des Européens.²

C'est donc à partir du mois de juin 1676 que Charles Bazire, associé de Jean Oudiette, adjudicataire de la Ferme du Domaine du Roi, entama les travaux de construction du poste de traite. Arrivés par bateau, les artisans construisent un magasin et une chapelle de 30 pieds avec un appartement pour le desservant jésuite de la mission de Chicoutimi. Les constructions qui s'érigèrent au mois de juin 1676 sont relatées par le père François de Crespieul dans le *Second registre de Tadoussac*.

«Msr Charles Bazire a fait bastir une chapelle et place pour le missionnaire à Metabeki8an au Lacq St Jean de Peok8agamy et il a fourny aux fraix de la Mission pour les voyages, etc.; item, a fait bastir à Cheg8timy par M. Jean Laglois une autre chapelle de 30 pieds avec un appartement pour le père et petite sacristie; item, une [chapelle] promise aux Papinachois à laquelle Msr de Courville, capitaine de la barque dit Ste-Catherine, a contribué par ses soins et autorité, comme ont

Saint François-Xavier

Chicoutimi n'a pas été dédié à saint François-Xavier par hasard. Le choix du patron répond à une logique qui remonte aux premiers temps de la mission du poste de traite. C'est le père jésuite François de Crespieul qui, au nom de ses supérieurs, dédicace la mission. Le choix est évident: c'est un saint jésuite qui sera le protecteur de la mission tenue par des jésuites. Ce n'est pas n'importe lequel des jésuites, il s'agit du plus célèbre de ceux-ci, après le fondateur bien entendu. C'est le missionnaire par excellence, celui qui, par son exemple, guide les fervents apôtres de cet ordre. En fait, on a choisi le patron de Chicoutimi de la même façon qu'on a choisi Georges Vézina pour identifier l'aréna local. Saint François-Xavier est un modèle et un héros pour ceux de son milieu et pour les gens de cette époque.

François-Xavier est né en Navarre en 1506. Très tôt, il s'illustre par ses qualités intellectuelles. Bachelier à 23 ans de l'Université de Paris, il se lie d'amitié en 1529 avec Ignace de Loyola. En 1534, accompagné de cinq étudiants, il suivra ce dernier pour consacrer sa vie à Dieu et ainsi contribuer à la fondation de la Compagnie de Jésus. Ordonné prêtre en 1537, François-Xavier et neuf compagnons partent en Inde pour convertir les habitants de ce pays. En 1541, on le retrouve en tant que légat du pape à Goa, dans les Indes portugaises. En dix ans, il parcourt l'Extrême-Orient pour propager la religion chrétienne. De 1549 à 1551, il fonde la communauté chrétienne du Japon. François-Xavier parcourt plus de 100 000 km dans des conditions extrêmement difficiles pour évangéliser des populations souvent hostiles à la doctrine qu'il enseigne. Son zèle extraordinaire l'amène, en 1552, à organiser un périple en Chine où il mourra le 3 décembre de la même année. Béatifié en 1619 et canonisé trois ans plus tard, il est l'exemple parfait du missionnaire intrépide, celui qui ne craignait pas de se rendre aux limites du monde connu pour faire connaître la religion du Christ. François-Xavier contribue grandement à donner aux Jésuites leur réputation de troupe d'élite de la religion chrétienne et de fer de lance de l'Église catholique à une époque où l'Europe connaît la remise en question de ses institutions religieuses et le déploiement des idées protestantes.

Les successeurs de François-Xavier ne manqueront pas de s'inspirer de son zèle. Nombre de jésuites se rendront, pleins d'enthousiasme, porter la bonne nouvelle en Asie, en Amérique du Sud et même au cœur des forêts inhospitalières de la Nouvelle-France. L'Amérique constitue pour les Jésuites du XVII^e siècle la nouvelle *terra incognita* à explorer et à civiliser.

fait avantageusement à celles du Lacq et Cheg8timy Messsieurs de St Denys, Grand-Ville, de la Montagne.

«... Le 24 juin, le dit Sr de Grand-Ville designa avec Mr Jean Langlois la chappelle de Cheg8timy et a bien contribué à son avancement par ses soins et bonne conduite et exemple à travailler luy mesme dans les occasions; ce qu'il a voulu encor faire pour le cimetière achevé le 7^{me} de septembre.»³

Terminée à la fin de septembre 1677, la première chapelle Saint-François-Xavier du poste de Chicou-

timi est construite sur un rocher de granit dominant le site du poste de traite. Nous n'avons que peu de renseignements sur ce premier bâtiment religieux si ce n'est que quelques bribes d'information provenant du *Second registre de Tadoussac*. Ainsi on apprend qu'en 1678, la cloche de la chapelle de Tadoussac est remplacée et l'ancienne est transportée à Chicoutimi. La décoration intérieure, le mobilier et les saintes ornements sont pour la plupart fournis par les autorités de la traite de Tadoussac. Toutefois, de nombreuses donations provenant de congrégations religieuses d'Europe et de la Nouvelle-France et de généreux particuliers viennent combler les

besoins de la mission. Les principaux bénéficiaires du lieu de culte, les Amérindiens, contribuent également au maintien et à l'amélioration de la chapelle par de nombreux dons en fourrures.

«Envoyé par Msr Du Linot: un soleil [ostensoir] et un ciboire de cuivre doré. Item un crucifix de cuivre doré et le pieds. Item un encensoir et la navette; le tout laissé à Cheg8timy.»⁴

«... Anne Ki8astinok8eu a donné une belle peau matachiée à Cheg8timy. Louys Kestabistichit a donné une peau d'orignal en satisfaction de sa faute, 7 septembre.»⁵

Les premières années du poste de Chicoutimi furent, semble-t-il, fructueuses. Le zèle du père De Crespieul dans le service religieux qu'il dispensait aux Amérindiens est une des principales causes de l'importance du commerce qui se faisait à Chicoutimi.

À la fin du XVII^e siècle, s'amena une période de décroissance au cours de laquelle le poste de Chicoutimi fut pratiquement abandonné. La mort du père de Crespieul sonna le glas de la mission permanente des Jésuites dans les postes du Domaine. De brèves incursions des missionnaires et de longues périodes de complet abandon vont contribuer à la désertion des postes de traite du Saguenay.

La renaissance des postes du Domaine du Roi a lieu avec la reprise de l'affermage de la traite de Tadoussac par François-Étienne Cugnet. Doué d'un sens particulier des affaires et de l'organisation, celui-ci remet en place les différents éléments permettant de donner un second souffle à la traite des fourrures sur le territoire du Saguenay. Cette réorganisation favorise la reprise des missions évangéliques régulières dans les postes du Domaine du Roi. Le père jésuite Pierre Laure incarne, par son zèle et son dévouement, le nouvel âge d'or des missions sédentaires au Saguenay.

Le siège de la nouvelle mission se trouve à Chicoutimi. Le 1^{er} juin 1720, le père Laure part de Québec pour Chicoutimi, fort d'un contrat passé avec l'adjudicataire de la traite. Cet engagement lui assure la somme annuelle de 600 livres, une maison à Chicoutimi, le matériel nécessaire à la tenue du culte et toutes les facilités pour la réussite de sa mission sur le territoire du Domaine du Roi. Arrivé à Chicoutimi, le jésuite trouve la mission dans un bien triste état. Il en fait d'ailleurs la relation dans



La croix de Lozeau qui ornait la chapelle du père Laure. Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 3833.

un rapport qui porte sur les dix premières années de son apostolat au Saguenay.⁶

«Sortant de notre cher et paisible Collège, j'arrive ici. La joie éclata par plusieurs décharges de fusils. Ces réjouissances me furent de bon augure. Mais après avoir pris possession d'une vieille chapelle toute délabrée, le premier spectacle qui parut à mes yeux fut des Sauvages ivres à l'excès...»

Ce paragraphe en dit long sur l'état du poste de Chicoutimi. Ainsi, une des priorités du père Laure sera de faire reconstruire un presbytère qui, de toute évidence, n'était plus en état de satisfaire les besoins du missionnaire. De plus, il trouve la vieille chapelle dans un tel état de délabrement qu'il serait inutile de tenter de la restaurer. La décision est prise de reconstruire une nouvelle chapelle.

«Le 24 septembre 1725, j'allai sur le Coteau du Portage avec le sieur Jean-François Montendre, commis au dit poste et entrepreneur, Jean Belaire, maître-charpentier, Jean Pilote, les deux Dorvals et Jean-Baptiste Amelin, où je donnai le premier coup de hache pour la nouvelle église, qui



La première église de Chicoutimi, en 1858. Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 310.



*L'intérieur de la première cathédrale, ainsi décorée à l'occasion du 25^e anniversaire de sacerdoce de Mgr F.-X. Belley, en 1900.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 9272.*

se trouva levée le 28 septembre 1726.»⁷

Le nouveau temple, comme le précédent, est des plus modestes. Les détails que nous avons de ce bâtiment nous proviennent des inventaires dressés par le notaire Jacques Pinguet en 1733 et Edouard Harrison pour le compte de l'administration des King's Posts en 1786. Quelques informations provenant du registre⁸ que tenait le père Laure viennent compléter les maigres informations qui nous permettent tout de même de dresser un tableau de la seconde chapelle du poste de Chicoutimi. Longue de 31 pieds et 6 pouces, large de 21 pieds et haute de 11 pieds et 6 pouces, la nouvelle

chapelle dont la charpente est constituée de bois de cèdre blanc équarri, pièces sur pièces, a une toiture recouverte de planches et de bardeaux, et celle-ci est surmontée d'un clocher muni de deux cloches de fonte et terminé par une croix de fer surmontée par un coq en fer-blanc. L'intérieur du bâtiment, tout comme le presbytère, est lambrissé de lattes et de plâtre. On apprend également que le plafond est en forme de voûte et que le temple possède un jubé de la même largeur que la chapelle. En ce qui concerne le mobilier et l'ornementation, il est mentionné que l'autel est constitué de pierre et de bois peint, le retable est doré tout comme la voûte. De plus, deux grands tableaux représentant saint

François-Xavier sont suspendus au dessus de l'autel et dans la voûte.

Pour les besoins du culte, on retrouve également dans la chapelle un calice et un ciboire d'argent, un missel neuf, ainsi qu'un tabernacle avec des ornements aux couleurs chatoyantes.

Si la construction du temple fut l'oeuvre du personnel du poste de traite, la décoration intérieure, elle, fut le résultat des talents d'artiste du père Pierre Laure. Il a investi sept mois de travail pour peindre et décorer la petite église et ce, comme il le mentionne dans sa relation, à la gloire de saint François-Xavier. Il réalise également la sculpture du crucifix de la chapelle, conservé aujourd'hui au musée de la maison-mère des Soeurs du Bon-Pasteur à Québec.⁹

Cette chapelle traverse les années, Elle survit au changement de couronne mais ne résiste pas à l'avance du peuplement à partir de 1842. Sans nul doute, c'est elle qui abrite les dévotions des premiers colons de Chicoutimi. Toutefois, le bâtiment est vieux et des rénovations s'imposent. À compter de 1844, les missionnaires oblats tentent de rétablir la mission de Chicoutimi, mais sans succès. En 1853, l'abbé Jean-Baptiste Gagnon constate le besoin pour la population ouvrière du Bassin de posséder un lieu de culte et propose de reconstruire la chapelle. Ce projet ne sera réalisé qu'en 1893 et entre temps, en 1856, en même temps que la Compagnie de la Baie d'Hudson ferme ses installations de Chicoutimi, la vieille chapelle du père Laure s'écroule.¹⁰

...une église...

La chapelle du Bassin n'est pas encore tombée que saint François-Xavier reprend du service. Cette fois-ci, ce n'est plus une mission que le saint jésuite patronne, mais bien une paroisse¹¹, témoignage de la croissance de la colonie de Chicoutimi. Depuis l'arrivée, en 1846, de l'abbé Jean-Baptiste Gagnon, le besoin d'un temple plus spacieux persiste. Certes, il existe depuis 1845 une chapelle dans le secteur de Rivière-du-Moulin, mais cette dernière ne peut desservir l'îlot de peuplement du Bassin. Depuis quelques années, l'installation des



La première cathédrale de Chicoutimi, en hiver.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 130.



La première cathédrale, alors qu'elle est la proie des flammes, en 1912.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 621.



Les ruines de la première cathédrale après l'incendie de 1912.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 621.

colons déborde les centres de peuplement d'origine. Quelques maisons ont été construites le long du Saguenay, sur l'actuelle rue Racine. Ainsi, afin de faciliter la fusion des communautés du Bassin et de Rivière-du-Moulin, l'abbé Gagnon prend la décision, au cours du mois de mai 1847, de construire la nouvelle église au centre de l'aire d'occupation chicoutimienne.¹²

Les travaux de construction débutent donc à l'automne 1847. Le 23 septembre de la même année, Mgr Signay, l'archevêque de Québec, confirme la dédicace du temple à saint François-Xavier¹³. Déjà en février 1848 le presbytère et l'aménagement du nouveau cimetière sont complétés. Les matériaux de construction de l'église sont sur place, de telle sorte que lorsque le représentant de l'archevêque de Québec visite Chicoutimi, à la fin du mois de juillet 1848, il peut noter dans son rapport que le futur bâtiment comptera 105

pieds de long par 60 piés de large. Il sera muni d'une tribune, d'une galerie et d'une sacristie.¹⁴ Signifiant la transition entre les chapelles des missions amérindiennes et l'église de la nouvelle paroisse, le clocher est surmonté de la croix de fer qui dominait la chapelle du père Laure.¹⁵

Inaugurée le 7 août 1849, la première véritable église de Chicoutimi est à l'image de la jeune communauté saguenéenne. D'une grande simplicité et d'une sobriété notoire, l'église témoigne de la dureté de la vie de colonisation et de la modestie des ressources matérielles de la communauté naissante. Par ailleurs, la construction d'un temple de cette envergure, cinq ans après la fondation de la ville, témoigne de la ferveur du petit groupe de colons et illustre de belle façon les priorités de l'époque.

Cette première église dessert la population de Chicoutimi pendant près

de trente ans. De simple hameau de colonisation, Chicoutimi devient en moins de trois décennies une ville dotée de nombreuses institutions civiles et religieuses. En cette fin de carrière pour l'église Saint-François-Xavier, la paroisse de Chicoutimi aspire à une vocation d'envergure et l'église qui la remplace se doit de faire honneur à la nouvelle vocation épiscopale. Ainsi, la première église n'est plus utilisée à partir de 1878 et est démolie le 15 avril 1879¹⁶, faisant place à la première cathédrale.

...et trois cathédrales

La construction d'une église plus grande et davantage apte à combler les besoins de la population sans cesse grandissante de Chicoutimi s'inscrit également dans une toute autre réalité pour l'Église chicoutimienne. En effet, depuis quelques années, il est de plus en plus question de l'ouverture d'un diocèse devant couvrir une bonne

Une belle oeuvre

M. Charles Huot, notre artiste canadien, vient de terminer son tableau de l'Assomption de la Sainte-Vierge, à l'église de Chicoutimi. Le tableau a été dévoilé ces jours derniers à la grande satisfaction des fidèles qui soupiraient depuis longtemps après le jour où ils pourraient jouir de la vue de cette belle oeuvre.

Le tableau en question se trouve du côté de l'Évangile dans une des chapelles latérales. Il aura prochainement son "pendant" car l'artiste s'est aussitôt mis à l'ouvrage pour faire le tableau de la Sainte-Famille dans l'autre chapelle latérale, du côté de l'Épître.

Vrai, le tableau de l'Assomption que M. Huot vient de terminer est beau, et ce n'est pas assez dire encore; car il faut être peintre pour apprécier un tableau, et celui de M. Huot vient demander plus qu'un amateur pour l'apprécier à sa juste valeur.

Le tableau est en deux groupes. Dans le haut on voit la Sainte-Vierge s'élevant dans les airs, et gracieusement enlevée par les anges. La figure de la Madone est d'une expression vraiment céleste. Des rayons de lumière auréolent la personne de la Très-Sainte-Vierge et laissent dans l'ombre les apôtres qui sont là, dans l'admiration et la surprise, autour du tombeau vide.

La pierre du tombeau repose à leurs pieds. Près de celui-ci se trouvent des roses répandues au hasard.

C'est pour se conformer à la tradition que M. Huot a placé là ces fleurs. Du reste, cette tradition que les roses croissaient sans cesse autour du tombeau de la Sainte-Vierge, Reine des vierges et des anges, est bien consolante et conforme aux cultes de piété filiale que les catholiques lui ont universellement consacrés.

Les tableaux de M. Huot resteront ici comme une des principales curiosités que les étrangers ne manqueront pas de visiter.

Il y a dans l'église une peinture attribuée, avec raison à Rubens. Elle est indiquée aux étrangers comme une des principales attractions.

L'autre jour, je me trouvais précisément, à l'église, en admiration devant le tableau qu'on venait de débarrasser de ses nombreux échafaudages. Il arrive trois américaines qui s'arrêtent près de moi et se mettent à étudier le tableau de M. Huot: "Is it not lovely! Oh! It is beautiful! That Rubens was a great man". Et elles s'éloignèrent tranquillement, passant quelques minutes plus tard devant la toile attribuée à Rubens sans trop s'en occuper.

Une bouffée d'orgueil me monta à la tête et me mit en verve tout en me faisant sourire de l'aimable méprise des enthousiastes américaines.

Source: *Le Progrès du Saguenay*, 3 septembre 1903, p. 1.



Tableau attribué à Rubens qui fut détruit dans l'incendie de la deuxième cathédrale, en 1919.

Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 2987.

partie du nord-est du Québec. Chicoutimi occupe une place de choix comme futur siège diocésain. Comme prélude à cette érection, la nomination, en 1871, du curé Racine au titre de vicaire général des territoires du Saguenay et du Lac-Saint-Jean illustre bien l'intention de l'archevêque de Québec quant au choix du siège du nouveau diocèse. Le curé Racine a grandement contribué à l'élévation spirituelle de sa communauté. Arrivé au Saguenay en 1862, il est à même de constater l'extrême dénuement dans lequel vivent ses paroissiens et cible rapidement les solutions à adopter pour améliorer la situation. Ainsi, l'éducation de la population semble être la meilleure façon d'y parvenir. Il facilite l'installation des Soeurs du Bon-Pasteur, à partir de 1864, et en 1873, il préside à la fondation du Séminaire de Chicoutimi, appelé à devenir le fer de lance de la formation de l'élite régionale. Doté de ces institutions, Chicoutimi s'impose de facto et le curé Racine, fort de ses réalisations, de sa connaissance du milieu et de sa popularité auprès de la population régionale, est le candidat tout désigné comme titulaire du nouveau diocèse.

Entre-temps, la question de la nouvelle église fait son chemin. Pour le curé Racine, il n'est plus question de reculer. Chicoutimi doit posséder un temple digne des honneurs qui lui seront éventuellement accordés. L'archevêque de Québec le rappelle à de nombreuses reprises au curé chicoutimien. Celui-ci hésite, il dispose de peu de moyens financiers et la construction, à compter de 1875, du nouveau Séminaire met la paroisse dans une situation économique précaire. Qu'à cela ne tienne, l'archevêque est formel: Chicoutimi doit passer aux actes et se doter d'une église de taille.¹⁷

Les travaux débutent en 1875. Le 9 août 1876, Mgr Taschereau préside à la pose de la pierre angulaire. Les plans du temple sont l'oeuvre de l'architecte de Québec Joseph-Ferdinand Peachy et la direction des travaux est confiée à la compagnie François Godin & Cie, elle aussi de la vieille capitale. La construction, quant à elle, est confiée à l'entrepreneur local William Warren. Le nouvel édifice est situé au coin des rues Racine et du

Couvent (actuellement la rue Bégin). L'ouvrage est à la fois impressionnant et modeste. Impressionnant par ses dimensions, 212 pieds de longueur, 85 pieds de largeur et 50 de hauteur. Le clocher s'élève à 170 pieds. L'intérieur est également remarquable par son arcade, ses deux jubés et ses deux chapelles latérales.¹⁸ La nouvelle construction est modeste par la sobriété qu'elle offre au regard. C'est ainsi que le pamphlétaire Arthur Buies la décrit:

«Ce qui constitue la beauté monumentale et la valeur artistique de la cathédrale de Chicoutimi, c'est son intérieur, véritable modèle de style corinthien le plus pur, qui n'a cédé, dans aucun des plus petits détails, aux réclamations du mauvais goût ni à cette conception puéride qui fait consister le beau dans l'accumulation des dorures et dans une ornementation criarde autant qu'exagérée.»

«... [l'église] se divise en trois nefs, séparées entre elles par une double rangée de colonnes cannelées, qui vont se confondre, par la perspective, avec les pilastres du chœur, pendant qu'elles s'élancent légères comme la prière, libres comme la pensée, et vont se couronner, à 50 pieds de hauteur, de leurs gracieux chapiteaux aux feuilles d'acanthe, ornées de légers filets d'or.»

«L'entablement et la corniche, le trône de l'évêque et la chaire sont d'une grande pureté de style. On a voulu observer les règles du goût, jusque dans leurs petits détails. C'est ainsi que l'on a donné aux nefs latérales leurs rangées de pilastres, qui rompent la monotonie des longs pans, et ajoutent à la majesté et à la grâce de l'ensemble.»¹⁹



La deuxième cathédrale de Chicoutimi.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 115.

La pierre bosselée de l'édifice provient des carrières locales, excepté celle du portail qui vient de Deschambault. L'extérieur est terminé en 1878. On procède à la bénédiction de l'église le jour même de l'intronisation du curé Racine au titre de premier évêque de Chicoutimi. L'église devenue cathédrale ne sera complétée à l'intérieur qu'entre 1890 et 1891. La première cathédrale, dont la façade est dirigée vers l'ouest, fait la fierté de la population locale. Au fil des ans, les trois évêques qui se sont succédé, de concert avec la générosité de la population, ont permis d'acquitter la dette de 18 000\$ qui restait à payer des 42 000\$ qu'a coûté l'édifice. De plus, le temple diocésain voit s'accumuler dans ses murs une collection impressionnante de meubles de grande facture, de toiles de grands maîtres, d'ornements sacerdotaux fastueux et d'un riche assortiment de vases sacrés.²⁰

Le 24 juin 1912, c'est la catastrophe. Ce qui est considéré comme le



Les sculptures ornant le fronton de la deuxième cathédrale.
Source: ANQC, coll. de la SHS, album 18 X 24, verso du couvert.

symbole de la ville reine du Saguenay est la proie des flammes, au grand désespoir de la population. Entre huit et neuf heures du matin, un incendie se déclare au rez-de-chaussée du luxueux hôtel «Le Château Saguenay». L'élément destructeur dévaste plusieurs bâtiments du quartier est de Chicoutimi, incluant la cathédrale. Le feu embrase d'abord le clocher, puis se répand à la toiture avant de consumer la totalité de l'édifice. Quelques objets précieux peuvent être sauvés. Ainsi, les vases sacrés, les ornements de l'église, quelques peintures, dont un Rubens, sont soustraits à l'incendie. La perte est de taille, d'autant plus qu'elle s'ajoute à la destruction du Séminaire, de l'école des Soeurs du Bon-Pasteur, de 104 maisons, hôtels ou commerces, et jettent sur le pavé plus de 200 familles. Les pertes dépassent lourdement le montant des assurances qui est de 85 000\$. Mais, dès le lendemain du désastre, Mgr Labrecque rassure la population en lui promettant la construction d'un nouvel édifice encore plus majestueux.²¹

C'est au cours de l'année 1913 que débutent les travaux de construction de la nouvelle cathédrale. Les plans de l'édifice sont l'oeuvre de l'architecte de Québec René-Pamphile Lemay. Ce choix n'est pas un hasard: Lemay a signé les plans de

plusieurs bâtiments d'importance à Chicoutimi, notamment ceux du Séminaire, de l'église Sacré-Coeur et de deux des usines de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Ainsi donc, il produit les plans d'un édifice majestueux où se marient un néo-classicisme XIXe siècle et le style Renaissance. Réalisée par l'entre-

preneur Giroux, la nouvelle cathédrale est ouverte au culte le jour de Noël 1915 et est bénie solennellement, le 25 mai 1916, par l'ancien évêque de Chicoutimi, le cardinal Louis-Nazaire Bégin.²²

La deuxième cathédrale est érigée sur le site de l'ancien couvent du Bon-Pasteur, sa façade est orientée vers le nord, face à la rivière Saguenay. Le bâtiment mesure 256 pieds de longueur et 90 de largeur. Elle possède des transepts, c'est-à-dire que les chapelles latérales forment deux excroissances dans les côtés de la nef, imitant ainsi la croix du Christ. À cet endroit, la largeur de l'édifice est de 128 pieds. Au fronton du portail à trois baies, la hauteur est de 90 pieds et celui-ci est bordé de deux impressionnantes tours de 190 pieds. La construction se démarque par la pureté de son style et par son harmonie avec le paysage accidenté de Chicoutimi. En façade, l'église est dominée d'une croix massive et agrémentée d'un bas relief en terra-cotta représentant le patron de la paroisse, saint François-Xavier. Cette oeuvre est le fruit du travail des sculpteurs Delwaide et Goffin de Chicoutimi. La pierre de granit provient de la Rivière-à-Pierre et la pierre de taille de Saint-Marc-des-Carières.²³



Le trône de l'évêque de la deuxième cathédrale.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 115.

L'intérieur du bâtiment est saisissant. La voûte principale qui s'élève à 80 pieds de hauteur et



Les ruines de la deuxième cathédrale, en 1919.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 951.

celle des bas-côtés à 50 pieds offrent un relief gracieux et une impression de grande richesse à l'ensemble du bâtiment. La deuxième cathédrale se distingue par la présence d'une riche collection de 44 vitraux commandée par Mgr Labrecque à Henri Perdriau, maître-verrier et directeur-gérant de la Compagnie de vitraux de Montréal. À en croire les nombreuses descriptions qui en sont faites, notamment dans le *Progrès du Saguenay* et *Le Messager de Saint-Antoine*,²⁴ ces verrières relèvent véritablement du chef-d'oeuvre. La plupart représentent les apôtres, les évangélistes, les saints, les bienheureux qui font l'objet d'une dévotion particulière dans la région et les écussons de Mgr Racine et de Mgr Labrecque. Deux autres vitraux représentent des scènes de notre histoire: la première messe célébrée au Canada, en 1615, et la bénédiction des Amérindiens à Tadoussac par Mgr de Laval, en 1658. Parmi ces vitraux, il faut aussi souligner la présence, dans les transepts, de deux énormes rosaces, intégration harmonieuse d'éléments gothiques à ce bâtiment déjà empreint de différents styles architecturaux.

Rien n'est laissé au hasard pour faire renaître dans la population de Chicoutimi le sentiment de fierté qui avait été fortement ébranlé par l'incendie de 1912. Ainsi, Mgr Labrecque conclut, le 5 septembre 1914, un contrat

d'acquisition d'un orgue avec le célèbre facteur de Saint-Hyacinthe, la maison Casavant et Frères. L'instrument est de belle facture, le buffet est de chêne et de merisier et les tuyaux de façade sont décorés de couleur et d'or. Le précieux instrument est acquis pour la somme de 7 565\$ et installé au cours du mois d'août 1915.²⁵

La joie est grande dans la population, lors de la bénédiction de la nouvelle cathédrale en 1916. On vient d'effacer symboliquement le souvenir du désastre de juin 1912. Les journaux parlent d'une véritable renaissance de la ville et ce «véritable monument d'art religieux» est un témoin pour les siècles à

venir du zèle infatigable de l'évêque et de la population qui l'a secondé. Il s'agit d'un fort beau témoignage d'espérance en l'avenir. Hélas, ces augures prometteurs n'auront été que de courte durée. Dans la soirée du 15 janvier 1919, la cathédrale est à nouveau la proie des flammes. Et les fidèles n'ont d'autre choix que d'assister impuissants à la réédition d'une catastrophe vécue il y a moins de sept ans. *Le Progrès du Saguenay* publie un compte rendu dramatique de l'événement, la semaine suivante:

«LA CATASTROPHE

«*Tout le pays connaît la triste nouvelle: la fière cathédrale de Chicoutimi est devenue la proie des flammes.*

«*Jeudi soir, vers dix heures et quart, on téléphonait au presbytère: le feu est à la Cathédrale. Les prêtres se précipitèrent, suivis de quelques citoyens. Mais on eut tout au plus le temps de sonner le tocsin: le choeur brû-*

lait, la fumée et les flammes perçaient à travers le parquet jusqu'à la balustrade, interdisant toute tentative de sauvetage.

«*Peu de temps après, à l'extérieur, la foule attirée par l'alarme, devinait qu'elle allait subir la torture d'assister impuissante à la destruction du monument qui faisait l'orgueil du diocèse. Le dévouement de la brigade et de ceux qui leur prêtaient main forte restait inutile. On dut se contenter de sauver les registres paroissiaux de l'année, qu'un brave alla chercher par une fenêtre de la sacristie.*

«*Quelques minutes après l'alarme, le feu grimpait à la voûte de l'abside, faisant voler les verrières en éclat. Tout est bien fini, se dirent les spectateurs. Les sacrifices de 1912, les longs séjours dans l'église temporaire, le dévouement à l'oeuvre de la nouvelle cathédrale; les joies de la bénédiction en mai 1916, l'apothéose de mai 1917²⁶; la fierté*



Un ostensor et un calice datant de l'époque de la première cathédrale, mais qui disparurent dans l'incendie de la deuxième.

Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 1800.

légitime que les Chicoutimiens ressentaient chaque fois qu'ils venaient à leur cathédrale: tous ces souvenirs affluaient à l'esprit des assistants pour aller ensuite rouvrir dans leur coeur la plaie faite par l'épreuve de 1912. Il fallait donc recommencer la période d'organisation!

«Bien des personnes pleuraient.

«Cependant le feu précipitait sa sinistre besogne. Un peu avant minuit, il avait ravagé tout l'intérieur, et la structure de la claire-voie s'effondrait lamentablement produisant par sa chute un épouvantable regain d'incandescence. Du foyer ardent où l'armature en acier se tordait en crépitant, les flammes jaillirent vers le firmament allant former, à quelques centaines de pieds, un dôme couleur de sang qui s'effrita en étincelles sur tout le territoire environnant la cathédrale. Ce fut le moment critique pour les maisons avoisinantes. Mais grâce aux travaux de sauvetage, le presbytère que l'on vidait de ses meubles, et les habitations qui sont vis-à-vis à la cathédrale purent être épargnées. Le foyer se concentra à l'intérieur des murs restés debouts. Par intervalles une forte détonation venait effrayer la foule; c'était des pierres qui éclataient et dont les morceaux allaient tomber à plusieurs pieds de l'édifice. L'incendie de l'orgue, avec ses flammes bleues, rouges et vertes qui s'élançaient en sifflant a tout abîmé le bas-relief du fronton; les débris jonchent les marches du perron.

«Vers une heure, la rage de l'élément destructeur semblait devoir s'apaiser. La cathédrale n'était plus qu'une enceinte frémissante sous les derniers chocs d'une brûlante agonie: aux ouvertures béantes du portail et des transepts, des ombres alternaient avec les lueurs des flammes fatiguées de détruire. On pouvait entendre maintenant les lugubres palpitations des pans de couverture en feuilles de zinc qui flottaient sous la poussée de la chaleur comme des feuilles de papier de soie au vent. La tour de l'ouest, en partie



L'intérieur de la deuxième cathédrale.

Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 10 786.

préservée par l'eau d'un réservoir qu'elle renfermait, conservait son dôme.

«Mais voilà que les flammes hésitantes entreprennent dans la tour de l'est, leur destructive perquisition. Elles montent ravageant tout l'intérieur sur leur passage, s'attardant aux colonnes des ouvertures. Un peu après une heure, leur sinistre opiniâtreté avait eu raison de la fière construction. Le dôme flambait lentement. Les colonnes protégées par un recouvrement en tôle résistaient... mais elles devaient céder, elles aussi. Bientôt, on vit le dôme se pencher vers le brasier, tenir encore un temps pour disparaître... Le spectacle était vraiment lugubre. Cet incendie à cent quatre-vingt pieds du sol produisait l'effet d'un gigantesque flambeau mortuaire allumé pour éclairer l'agonie de notre chère cathédrale. Découronnée, ravagée, striée de trainées noires descendant des ouvertures, comme des larmes profondément amères, la tour de l'est reste cependant debout: symbole du courage que les plus dures épreuves ne peuvent abattre entièrement...

«Le feu, dont on ignorera probablement toujours la cause²⁷, avait achevé son oeuvre.»²⁸

Encore une fois, les pertes sont énormes, beaucoup déplorent particulièrement la perte des magnifiques verrières, mais il s'agit également de tout l'ameublement artistiquement travaillé: l'autel, le trône, les stalles, la chaire et l'orgue qui sont perdus. Les précieux souvenirs des fêtes de 1917, les riches ornements sacrés, les vases saints et plusieurs oeuvres d'art, dont le fameux Rubens, sont mis à la liste des pertes. Malgré ce second revers, la population de Chicoutimi, par la voix du *Progrès du Saguenay*,²⁹ clame à nouveau son désir de recommencer.

Immédiatement après l'incendie, la décision est prise de reconstruire la cathédrale. On utilise ce qui reste de l'édifice pour jeter les bases de la nouvelle construction. On se sert des mêmes plans que pour la précédente, mais ceux-ci sont adaptés par la firme d'architecte Lamontagne et Gravel. Les travaux de reconstruction durent trois ans et le temple est inauguré à la fin du mois de février 1922.³⁰ Les modifications se situent surtout dans l'aménagement intérieur dont les



L'intérieur de la troisième cathédrale.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 10 786.

structures sont en grande partie constituées de matériaux ininflammables. L'église possède une abondance de colonnades où s'entremêlent adroitement différents éléments de style classique. Les colonnes sont de plâtre avec des bases en chêne. La voûte est constituée de plusieurs couches de plâtre maintenues par des structures de métal.

Si l'église ressemble beaucoup à la précédente, les ornements et le mobilier sont entièrement renouvelés. Les vitraux qui faisaient l'orgueil de la précédente sont refaits et représentent les mêmes sujets. Les fresques ornant les murs et le plafond sont, pour leur part aussi, fort impressionnantes. Celle de la voûte est l'œuvre de Monti. Cet artiste réalise un tour de force remarquable, étant donné les difficultés qu'offre le relief du plafond. Cette œuvre représente la Sainte-Trinité dans toute sa gloire, entourée de plusieurs personnages dont la Sainte-Vierge, Saint-Joseph et les apôtres. Elle semble reposer en ses quatre coins sur la représentation en médaillons des évangélistes qui sont les porteurs de la parole divine. Tout le mobilier de l'église est fait de chêne, donnant à l'ensemble une impression de noblesse. De cet ameublement, il convient de signaler le *cathedra* (trône de l'évêque) qui est l'œuvre du sculpteur de Québec, Vallières. Il est

orné des armoiries du diocèse et au sommet du siège sont sculptés les symboles du pouvoir de l'évêque: la mitre, la croix, l'étole, la plume et la crosse. Le trône comporte également la représentation d'un pélican, symbole du Christ nourricier par la parole divine.

La conception et l'aménagement intérieur de la cathédrale n'ont pas été faits au hasard. Tout ce qu'on y retrouve concourt à mettre en valeur les symboles de la foi catholique et des fondements de la religion chrétienne. Son sous-sol renferme une crypte où sont conservés les corps des évêques qui se sont succédé à la tête du diocèse, Mgr Dominique Racine (1878-1888), Mgr Michel-Thomas Labrecque (1892-1927), Mgr Charles Lamarche (1928-1940) et Mgr Georges Melançon (1940-1961). De plus, le 26 février 1922, ont été inaugurées les trois cloches qui se retrouvent toutes dans le clocher droit de la cathédrale. La première de ces cloches est dédiée à la Sainte-Famille, à Saint-François-Xavier, au pape Benoît XV et aux trois premiers évêques de Chicoutimi; la seconde aux curés de la cathédrale qui se sont succédé jusqu'en 1922; et la troisième a reçu les noms de Méridée (Méridé Fortin, marguillier en charge en 1922) et de Elzéar (Elzéar Lévesque, avocat et maire de la ville de Chicoutimi à cette époque).

La troisième cathédrale de Chicoutimi a subi au fil des ans quelques rénovations et plusieurs transformations. Citons, entre autres, les réaménagements qui suivirent le concile oecuménique de Vatican II (1962-1965). Dans le but d'assurer le renouveau préconisé par ce concile, les églises se dépouillent quelque peu du faste d'autrefois, de façon à rapprocher de leurs ouailles les tenants du pouvoir spirituel. Ainsi, en 1970, le maître-autel de la cathédrale est remplacé au profit d'un autel plus modeste faisant face à l'assemblée. L'on a aussi délaissé la chaire surélevée qui dominait les fidèles. Bien qu'inutilisée aujourd'hui, elle témoigne toujours par sa présence des coutumes d'antan. Comme monument, cette chaire est remarquable par la qualité de sa facture et par l'abondance des symboles qu'on y retrouve: les tables de la loi données par Dieu à Moïse, l'oeil de Dieu dans le triangle représentant la Trinité, la colombe représentant l'Esprit-Saint, inspirant la parole du célébrant, et l'ange à la trompette appelant le peuple de Dieu.

Conclusion

À une époque où la ferveur et la pratique religieuse ne sont plus aussi ardentes qu'autrefois, de nombreuses questions se posent sur l'avenir de tels bâtiments. La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean compte un bon nombre d'églises. Plusieurs de celles-ci ne peuvent être entretenues comme elles le devraient; les subsides des différentes paroisses ne suffisent plus à couvrir les frais d'entretien de ces spacieux édifices. Ainsi, la question de leur reconversion est à l'ordre du jour. Cette question doit toutefois se poser dans l'optique du respect de la préservation d'une facette essentielle de notre passé. Elles doivent perpétuer le souvenir d'une époque où la pratique religieuse était partie intégrante du quotidien de la population. Elles doivent devenir également des lieux propres à apprendre l'histoire de nos prédécesseurs et de leurs coutumes. En ce qui concerne la cathédrale, il s'agit de la représentation de la continuité de l'histoire de Chicoutimi. Depuis 1676, un temple dédié à saint François-Xavier domine Chicoutimi et illustre de façon tangible l'identité de cette communauté saguenéenne. Elle est, tout comme le majestueux cadre naturel régional, l'incarnation de la grandeur de la région

et le symbole de la force et de l'esprit d'initiative de sa population.

Notes

- ¹ *Relations de la Nouvelle-France, en l'année 1661*, p. 13, dans Lorenzo Angers, *Chicoutimi poste de traite (1676-1856)*, Leméac, 1971 p. 12.
- ² Camille Lapointe, «Les vestiges du poste de Chicoutimi: Des bâtiments, des objets, des ossements... et des hommes» dans *Saguenayensia*, vol. 27, no 4 (octobre-décembre 1985), pp. 184-189.
- ³ *Second registre de Tadoussac*, (folio 60 recto, 1676), dans Léonidas Larouche, *Le Second registre de Tadoussac (1668-1700)*, Québec, P.U.Q., 1972, p. 153.
- ⁴ *Ibid.*, (folio 57 recto, 1693), p. 145.
- ⁵ *Ibid.*, (folio 60 verso, 1677), p. 154.
- ⁶ Lorenzo Angers, *Chicoutimi, poste de traite (1676-1856)*, op. cit., pp. 31-32.
- ⁷ *Ibid.*, pp. 34-35.
- ⁸ Léo-Paul Hébert, *Le troisième registre de Tadoussac (Miscellanorum Liber)*, Chicoutimi, P.U.Q., 1976, 340 p.
- ⁹ Lorenzo Angers, op. cit., pp. 36-48.
- ¹⁰ *Ibid.*, pp. 112-113.
- ¹¹ La paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi ne sera érigée canoniquement qu'en 1859.
- ¹² Cette église fut construite un peu au nord de l'emplacement de l'actuelle cathédrale.
- ¹³ ANQC, fonds Mgr-Victor-Tremblay, dossier 632, pièce 5 (ancienne cote).
- ¹⁴ Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi, (La fondation 1842-1893)*, Chicoutimi-Nord, L'auteur, 1992, pp. 73-76; S.H.S., fonds Léonidas-Bélanger, F2/111.05.
- ¹⁵ Cette croix fait présentement partie de la collection du Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elle constitue une des plus ancienne relique de notre

passé. Selon les inscriptions qui sont gravées sur cette croix, elle aurait été forgée en 1726.

- ¹⁶ S.H.S., fonds Léonidas-Bélanger, F2/111.05.
- ¹⁷ Marius Paré, *L'Église au Diocèse de Chicoutimi, T.1, Germination et Formation (1535-1888)*, Chicoutimi, 1988, pp. 239-242.
- ¹⁸ *Ibid.*
- ¹⁹ Arthur Buies, *Le Saguenay et la vallée du Lac-Saint-Jean*, Québec, 1896, pp. 156-157.
- ²⁰ ANQC, fonds Mgr-Victor-Tremblay, dossier 632, pièce 1.
- ²¹ *Le Progrès du Saguenay*, 29 juin 1912, p. 1.
- ²² «La nouvelle cathédrale de Chicoutimi» dans *Le Messager de Saint-Antoine*, Vol. XXI, no 9 (février 1916); «Bénédiction» dans *Le Progrès du Saguenay*, 1 juin 1916, p. 1.
- ²³ *Le Messager de Saint-Antoine*, *Ibid.*
- ²⁴ «Une visite aux verrières de la Cathédrale de Chicoutimi» dans *Le Progrès du Saguenay*, 5 janvier 1916; «La nouvelle Cathédrale de Chicoutimi»

dans *Le Messager de Saint-Antoine*, Vol. XXI, no9 (février 1916), pp. 132-198.

- ²⁵ Contrat no 660 entre Casavant Frères et Mgr M.-T. Labrecque, 5 sept. 1914, Archives de l'Évêché de Chicoutimi, vol. 2, pièce 8.
- ²⁶ Ils s'agit ici de la célébration des noces d'argent épiscopales de Mgr Labrecque.
- ²⁷ *Le Messager de Saint-Antoine* mentionne, dans son édition de février 1919 (vol. XXIV, no 9), que la cause de l'incendie serait probablement une fournaise qui aurait explosé.
- ²⁸ «La cathédrale éprouvée de nouveau» dans *Le Progrès du Saguenay*, 23 janvier 1919, p. 1.
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ La troisième cathédrale ne sera consacrée qu'en 1972. Comme on ne peut consacrer à Dieu qu'une église entièrement payée, le laps de temps entre l'inauguration et la consécration est très long. La communauté devait payer tout d'abord celle qui avait brûlé en 1919.



La troisième cathédrale de Chicoutimi.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 959.

Les missionnaires et les curés de Saint-François-Xavier

Missionnaires jésuites

François de Crespieu (1676-1703)
Période de désorganisation des postes de traite
Pierre Laure (1720-1738)
Jean-Baptiste Maurice (1740-1745)
Claude-Godefroy Coquart (1746-1765)
Jean-Baptiste de La Brosse (1766-1782)

De 1782 à 1844, les missions du Saguenay sont desservies par des prêtres séculiers du diocèse de Québec. Les visites dans la région sont très épi-

diques (une fois par année). À partir de 1844, ce sont les Oblats, sous la direction du père Jean-Baptiste Honorat, qui desservent les missions du Saguenay. En 1846, à Chicoutimi est nommé un prêtre résident.

Curés de la paroisse Saint-François-Xavier

Jean-Baptiste Gagnon (1846: prêtre résident, 1847-1854: curé de la paroisse)
F.-A. Blouin (1854-1856)

Jean-Baptiste Gagnon (1856-1862)
Dominique Racine (1862-1880)

Curés de la cathédrale

Ambroise-Martial Fafard (1880-1889)
François-Xavier Delâge (1889-1893)
François-Xavier Belley (1893-1907)
Almas Larouche (1907-1931)
Joseph Tremblay (1931-1947)
Sylvio Kérouack (1947-1967)
Louis-Joseph Drouin (1967-1979)
Léonce Bouchard (1979-1991)
Raymond Tremblay (1991-)

Aspects de la préhistoire du lac de la Belle Rivière

par

Geneviève Gauthier, Frédéric Côté et Érik Langevin

Introduction

Dans le cadre d'un cours intitulé «Analyse des témoins archéologiques» dispensé par l'Université du Québec à Chicoutimi, on nous a remis une collection à étudier. Notre équipe a hérité des artefacts des sites DbEw-1 à DbEw-11. Cette collection a été recueillie par le notaire J.-Henri Fortin lors de certaines expéditions de pêche sur le lac de la Belle Rivière, au cours des années 1960. En archéologue amateur averti, M. Fortin a relaté les résultats de ses fouilles dans des rapports annuels dès 1964.

Contexte culturel et écologique

Les onze sites de la collection se trouvent tous sur les rives du lac de la Belle Rivière. Ce lac se situe sur le versant nord des Laurentides à une latitude moyenne de 48° 13' et une longitude entre 71° 41' et 71° 47'. En ligne directe, le lac se trouve à environ 10 milles au sud-est du lac Saint-Jean, près des localités de Métabetchouan et d'Hébertville. Ce plan d'eau d'environ 6 milles de longueur s'élève à une altitude de 1 100 pieds. Lors de la fonte du glacier, il y a 4 500 à 5 000 ans, son niveau s'élevait à au moins 30 pieds de plus. À 5 milles de la plus importante terrasse du sud-est du Lac-Saint-Jean dont l'altitude est de 450 pieds, le lac de la Belle Rivière n'a pas connu l'invasion de la mer Laflamme. Ce lac est alimenté par deux rivières importantes, la rivière du Milieu et la rivière des Joncs dont le plus important tributaire est le lac des Cèdres. Quant à lui, le lac de la Belle Rivière déverse ses eaux, par la rivière du même nom, dans le lac Saint-Jean, à Saint-Gédéon.

Ensuite, sur le plan pétrographique, les rives du lac sont composées de nombreux types de roche; surtout des galets de schiste, d'argilite et de grès peu consolidés. Par contre, les silex et la calcédoine sont absents.

Pour ce qui est de la flore, en 1849, à l'arrivée des premiers colons, la forêt se constituait principalement d'épinettes et de sapins et de quelques pins blancs. Entre 1850 et 1930, la compagnie Price a procédé à deux coupes de bois majeures sur le territoire du lac de la Belle Rivière. De plus, pour le transport du bois, un barrage a été érigé sur la rivière. La combinaison du déboisement et de la montée du niveau moyen du lac a provoqué une descente et un lessivage des grèves.

Quant à la faune, on suppose, comme le relate Joseph-Laurent Normandin dans son journal de 1732, que le lac regorgeait de truites, que l'original abondait dans la région. On croit également que des bandes de caribous des Laurentides fréquentaient le territoire jusqu'en 1910. Apparemment, on n'y voyait pas de chevreuils. Toutes ces informations proviennent de sources historiques retracées par le notaire Fortin et qu'il a relatées dans ses rapports.

Les notes du notaire Fortin

Ces fameux rapports de l'archéologue amateur sont une précieuse source d'informations surtout en ce qui concerne les sites et le contexte de cueillette des artefacts. Le notaire Fortin mentionne que sur les grèves du lac abondent les foyers amérindiens. Partout où il était possible d'établir un

foyer, il s'en trouve un. Ils sont littéralement étagés ou en rangée. Ceux qui se trouvaient plus près de la bordure de la forêt ont été moins touchés par la montée des eaux. En général, les foyers sont sur la grève. Dans les bois, on peut déceler des sentiers sur lesquels la nature a repris ses droits et qui conduisent à des campements dont on retrouve souvent les monticules soulevés de 7 à 8 pouces.

M. Fortin caractérise les sites du secteur «R» (lac de la Belle Rivière) comme des sites à outils grossiers et rudimentaires. Il mentionne aussi que beaucoup de spécimens étaient érodés et que seulement les pièces les plus grosses ont résisté au lessivage des grèves. Selon le notaire Fortin, les artefacts sont toujours sur la plage, éparpillés autour des feux et dans le lac. Par contre, il n'a jamais fouillé les campements. Dans son rapport de 1964 et dans celui sur «un foyer amérindien du site R», il mentionne:

«Nous n'avons pas tenté de recherches intensives en forêt car nous avons la ferme conviction que les indiens fréquentaient le lac massivement en été... Les groupes de feux partout autour du lac en sont un indice.»

Il affirme aussi:

«... mais nous n'avons pas fouillé un de ces campements en retrait de la plage, et ailleurs nous avons profité de travaux de chemins qui avaient bouleversé des campements pour nous assurer de l'absence presque absolue d'artefact dans ces campements.»

Ensuite, en ce qui concerne le type de fouille, l'archéologue amateur explique en ces termes:

«Il serait possible toutefois de déplacer d'énormes quantités de galets et de sable pour retrouver de problématiques pièces de quartzite ou d'autres silex étrangers à notre région, surtout dans les pointes de flèche. Ce serait d'ailleurs un travail de géant. Ainsi, en présence de tous ces faits nous nous sommes contentés de faire de bons plans et de diviser le lac en sections, et enfin de recueillir en surface autant d'artefacts que possible.»

En bref, après avoir considéré toutes ces informations, nous pouvons formuler quelques réserves qu'il faudra garder à l'esprit lors de l'interprétation des données. D'une part, le notaire Fortin n'a pas tout ramassé, il a sélectionné les pièces les moins érodées ou les plus beaux artefacts (outils). D'autre part, l'action de l'eau a emporté bon nombre de petites pièces et éclats. Il faut aussi mentionner que la collection de J-Henri Fortin, depuis 1964, a passé entre plusieurs mains avant d'aboutir dans les collections du laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Apparemment, certaines pièces sont manquantes, si l'on compare la description des pièces que fait l'archéologue amateur dans ses rapports et la collection actuelle.

Analyse des témoins archéologiques

Cette collection que nous avons étudiée se compose principalement d'artefacts lithiques provenant de sept sites sur les onze répertoriés. Les artefacts se présentent sous forme de nucléus, de débris et d'éclats, certains utilisés et d'autres retouchés. On retrouve aussi un bon nombre d'outils divers, surtout des grattoirs et quelques pointes. Il y a aussi quelques éclats d'os, quelques tessons de poteries et des pièces historiques. Pour notre travail, nous avons éliminé l'os et l'historique. Les tessons de poterie ne serviront que comme repères temporels. Conséquemment, nous avons focalisé notre étude sur les pièces lithiques.

Pour notre analyse, nous avons retenu la fréquence des matières

lithiques par site et pour l'ensemble des sites, ainsi que la fréquence des éléments selon leur typologie.

Interprétation

Dès le départ, nous avons constaté la nécessité de faire une distinction entre les sites qui contenaient un grand nombre de pièce et ceux qui en avaient beaucoup moins. Nous avons donc considéré les sites DbEw-1 (33 pièces), DbEw-7 (41 pièces), DbEw-8 (29 pièces) et DbEw-10 (82 pièces), comme des sites majeurs. Les sites moyens sont DbEw-2 (11 pièces), DbEw-4 (18 pièces) et DbEw-5 (15 pièces). Et enfin, DbEw-3 (7 pièces), DbEw-6 (2 pièces), DbEw-9 (5 pièces) et DbEw-11 (2 pièces) sont des sites mineurs. Les sites archéologiques majeurs ont été étudiés individuellement. Les sites moyens n'offrent pas de données très représentatives. Nous avons utilisé les éléments de ces derniers pour appuyer une vue d'ensemble des sites et comme point de comparaison avec les sites majeurs. Les sites mineurs ont très peu d'impact, ils n'ont qu'un poids relatif que s'ils sont replacés à l'intérieur de l'analyse de l'ensemble des sites.

Si l'on regarde la répartition des sites autour du lac, on peut constater que chacun couvre une superficie relativement similaire, à l'exception de DbEw-8 qui est environ trois fois plus grand que les autres. Le notaire Fortin avait divisé la région du lac de la Belle Rivière, qu'il appelle le site «R», en quatorze sections dont les superficies étaient similaires.

Matières lithiques

Étant donné que la majorité des artefacts sont des pièces lithiques, la matière première est visiblement la donnée qui donne le plus d'informations. Sur l'ensemble des sites, les matières lithiques se répartissent en



Localisation schématique du lac de la Belle Rivière.

42% de quartz, 41% de quartzite de Mistassini, et loin derrière la calcédoine avec 10%. Les autres matières sont très peu représentées avec moins de 3%.

Cependant, si l'on se penche sur certains sites majeurs, on découvre des points fort intéressants. Les sites DbEw-1 et DbEw-8 se ressemblent beaucoup en ce qui concerne la fréquence des matières premières. Pour DbEw-1 on retrouve le quartz à 73%, le quartzite de Mistassini à 21% et la calcédoine à 6%. En ce qui concerne DbEw-8, les proportions se divisent en 62% de quartz, 35% de quartzite de Mistassini et 4% de calcédoine. Par conséquent, on peut constater que le secteur d'approvisionnement en matières premières pour ces deux sites est relativement restreint, les matières étant toutes d'origine régionale, dans le contexte où, évidemment, on considère local le quartzite de Mistassini dont la source se situe à plus de 300 km au nord du lac de la Belle Rivière. De plus, le fort pourcentage de quartz est une donnée importante. Le quartz, que l'on retrouve en grande quantité dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean est une matière très peu appropriée à la taille d'outils.

Il est possible que ces deux sites soient des emplacements de fin de saison hivernale. Après une période de nomadisme temporaire due à la chasse durant l'hiver, les groupes autochtones de retour le long du lac de la Belle Rivière avaient épuisé leurs réserves de matières premières de qualité. Nous émettons l'hypothèse que les zones d'approvisionnement régionales en matière lithique n'étaient pas encore accessibles aux populations à cette période ou que la période de rencontre avec d'autres groupes permettant d'échanger n'avait pas encore eu lieu. Les occupants étaient donc obligés d'utiliser le quartz local malgré sa piètre qualité.

Le site DbEw-10 possède un caractère un peu plus varié avec 22% de quartz, 66% de quartzite de Mistassini, près de 9% de calcédoine et un faible pourcentage de schistes et de grès. Les pierres de ce site sont d'origine locale et régionale. Nous remarquons que la proportion de quartz a diminué comparativement aux sites analysés précédemment. Apparemment, les autochtones qui ont occupé cet emplacement avaient une plus grande accessibilité aux matières lithiques de qualité que ceux qui ont fréquenté les autres sites.

Le plus intéressant des sites du lac de la Belle Rivière est sans aucun doute le DbEw-7. Il se démarque par sa grande variété de matières lithiques dont certaines proviennent de l'extérieur du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans ce site, la présence de quartzite de Ramah dans une proportion de 10% est un fait sans équivalent dans les autres sites.

À l'intérieur de ce groupe, le quartz n'occupe qu'une infime portion de 5% alors que dans les autres sites, il atteint des valeurs de 22% à 100%. La calcédoine est, comparativement aux autres sites, fortement représentée dans le DbEw-7; ce type de pierre constitue 34 % de l'ensemble. Le schiste et le chert se retrouvent à 5% et l'argilite à 2%. Il est évident que les occupants de ce site participaient à des réseaux d'échanges car le chert et le quartzite de Ramah proviennent des régions du nord et du sud-est. De plus, les tessons de poterie, dont l'un d'eux est d'après les motifs d'origine huronne, indiquent que les occupants participaient également à un réseau d'échanges avec



Du haut vers le bas, de gauche à droite: hache, DbEw-5, argil.; racloir, DbEw-7, quartz; pointe, DbEw-10, Qtz Mist.; racloir, DbEw-10, Qtz Mist.; hache, DbEw-10, schiste. Source: Laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

les populations du sud-ouest à la fin de la préhistoire.

Étant donné l'état des sites et les circonstances de cueillette des artefacts, il faut mettre un bémol à nos suppositions. Il serait risqué de s'avancer plus à partir de ces données.

Typologie et morphologie

Si l'on s'aventure dans la section de la typologie, le premier arrêt se fait au niveau des éclats. Dans l'ensemble des sites, on retrouve 13 éclats utilisés et 21 éclats retouchés. Le site DbEw-10 cumule 8 des 13 éclats utilisés. Pour ce qui est des éclats retouchés, on en retrouve 10 dans DbEw-7 et 4 dans DbEw-10. Dans ces deux sites, les retouches ont tendance à être droites, combinées parfois à du concave et du convexe. Dans le reste de l'ensemble, les retouches sont plutôt concaves ou convexes. En général, ces éclats sont taillés dans du quartzite. Les sites DbEw-7 et DbEw-10 se rapprochent l'un de l'autre et se distinguent du reste de l'ensemble à ce niveau des éclats.

Sur l'ensemble des 245 pièces de la collection, l'on retrouve 29 outils entiers ou fragmentés. Ces outils se répartissent en 11 grattoirs, 3 pointes, 3 outils indéterminés, 5 pièces esquillées, 2 perçoirs, 2 couteaux, 1 foret, 1 hache et 1 coin.

De tous ces outils, les grattoirs, les pointes et la hache sont les pièces les plus intéressantes. La hache a été recueillie dans le site DbEw-10. Cette pièce de schiste gris poli est incomplète, il lui manque un fragment latéral. De tous les outils de la collection, cette hache est la pièce la plus grosse. Dans ce même site, on a aussi retrouvé 2 pointes; l'une n'est qu'un fragment proximal en quartzite blanc de Mistassini. L'autre pointe est également incomplète, cette fois-ci elle est incomplète proximale. Cette pointe de quartzite blanc et gris de Mistassini est problématique. Elle ne possède pas de queue et il est difficile de déterminer si elle a été taillée ainsi ou si elle a été cassée. On suppose qu'elle a été cassée puisqu'autrement comment aurait-elle pu être fixée?

DbEw-10 a également livré 3 grattoirs, tous entiers. Deux de ces outils sont taillés dans du quartzite blanc et gris de Mistassini. Il semblerait que l'on ait retaillé ces grattoirs dans des pierres à fusil ou quelque chose y ressemblant. Ils ont tous deux une forme discoïde. L'autre grattoir a été fait dans de la calcédoine et possède une forme plutôt trianguloïde.

On a également retrouvé 3 grattoirs entiers sur le site DbEw-1. L'un de ces grattoirs a été taillé dans du quartzite noir et a une forme quadrangulaire. Le

second grattoir de quartzite blanc possède une forme discoïde. Le dernier plutôt trianguloïde a été fabriqué de calcédoine. La diversité de la morphologie des grattoirs est particulière à ce site.

Dans l'ensemble, trois autres grattoirs se démarquent par leur forme plutôt inhabituelle. Ces outils recueillis dans le site DbEw-7 sont tous taillés dans du quartzite blanc de Mistassini. L'un de ces grattoirs a une forme indéterminable, les deux autres sont plutôt ovoïdes.

Les deux derniers grattoirs de l'ensemble ont été retrouvés dans les sites DbEw-3 et DbEw-5. Le premier est trianguloïde et taillé dans du quartzite blanc de Mistassini. Le second est triangulaire et fabriqué dans du quartz grisâtre. À l'exception des pièces esquillées et du coin, ce grattoir est le seul outil de l'ensemble à avoir été fabriqué dans du quartz.

Le site DbEw-5 n'a fourni que des pièces de quartz. On pourrait dès lors croire à un petit atelier de taille. La nature des objets découverts semble d'ailleurs plaider pour cette interprétation. En effet, ce site a donné des éclats, un éclat retouché, des débris et des nucléus. Ils ont tenté de le travailler.

Finalement, l'une des pièces intéressantes de l'ensemble est la pointe de chert retrouvée dans le site DbEw-6. Cette pointe entière possède une base concave avec encoche, ce qui permet de la placer dans la classe 8.

Dimensions

Étant donné le lessivage des sites, il est plus risqué de s'aventurer dans ce domaine. Mais si l'on garde à l'esprit que les petits éclats et les petits outils ont sûrement été emportés par les eaux, les données peuvent quand même fournir quelques éclaircissements. Pour ce qui est de l'ensemble des sites, les classes dimensionnelles d'éclats les plus fréquentes se concentrent entre 200 mm à 800 mm. La classe de 1000 mm et + est aussi une classe importante.

Combiné à la matière, on peut voir que les matières de qualité comme le quartzite ou la calcédoine présentent beaucoup moins d'éclats ou de débris

que le quartz. Les éclats de calcédoine sont encore beaucoup moins nombreux que le quartzite. Cela porte à croire qu'il était plus difficile à se procurer de la calcédoine, et qu'elle se transigeait par échange ou encore qu'on lui préférait le quartzite dont la qualité est de loin supérieure. Il est fort probable que la calcédoine arrivait à ces sites sous forme d'outils complets ou sous forme d'ébauches assez développées qu'il ne restait qu'à retoucher, et les minuscules éclats ont probablement été dispersés par les forces de la nature. Par contre, les sites DbEw-7 et DbEw-10 contredisent un peu cette hypothèse. Ce n'est que dans ces deux sites que l'on retrouve la calcédoine sous forme de débris, d'éclats et de nucléus. Les occupants avaient soit des moyens plus efficaces de se procurer cette matière, soit qu'ils n'avaient pas accès à un meilleur matériau.

Si l'on regardel'ensemble, on peut dire que la majorité des sites se ressemblent. Il est évident que DbEw-7 se démarque, l'on a affaire à un site dont le contexte était différent. On peut également avancer que DbEw-10 serait un intermédiaire entre l'ensemble des sites et DbEw-7. DbEw-10 peut être associé à la majorité des sites par la présence de matières uniquement régionales. Cependant, la quantité de matières premières de qualité situe le site entre DbEw-7 et le reste de l'ensemble.

Conclusion

Après avoir épluché toutes ces données, l'on peut s'imaginer la vie au lac de la Belle Rivière au moment de l'occupation des sites par les groupes autochtones. Il semble que le lac était un endroit très fréquenté, comme le démontre la grande quantité de foyers établis sur ses berges. Les artefacts recueillis se trouvaient tous autour ou à proximité des foyers. On suppose donc que les activités se déroulaient sur la plage, autour du feu. Les campements en retrait dans les bois ne



Du bas vers le haut, de gauche à droite: couteau, DbEw-1, Qzt Mist.; perçoir, DbEw-1, Qzt Mist.; grattoir, DbEw-1, chert; pointe, DbEw-6, chert; racloir, DbEw-6, Qzt Mist.; grattoir, DbEw-1, calcédoine; grattoir, DbEw-1, Qzt Mist. Source: Laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

servaient qu'à s'abriter lors des intempéries.

En comparant les sites, on s'aperçoit que les populations qui fréquentaient le site DbEw-7 avaient des contacts avec l'extérieur de la région, comparativement aux autres sites qui semblent avoir été occupés par des groupes plus isolés. Si les sites DbEw-1 à DbEw-11 étaient contemporains, les populations qui fréquentaient le lac de la Belle Rivière étaient bien différentes les unes des autres. Cela est difficile à croire. Il est plus probable que ces sites ont des époques d'occupation différentes. Si l'on se réfère aux tessons de poterie retrouvés dans le site DbEw-7, on peut situer le site à l'époque historique. Si l'on admet que les sites ont été fréquentés à des périodes différentes, on peut dire que l'aspect du lac de la Belle Rivière a évolué à travers le temps. La région a vu passer des populations différentes. Il a vu se développer de nouveaux réseaux d'échange. Il a subi l'arrivée des colons européens et il a souffert du développement industriel. Autour du lac de la Belle Rivière, la flore a changé, la faune a changé, les populations ont changé. Et tout continuera de changer. Sans cela, il n'y aurait pas d'évolution du temps, ni passé, ni présent, ni futur; et sans passé, pas d'archéologie.

Études archéologiques dans la région du lac Vert et du lac Kénogamishish: les sites DcEv-6 et DcEv-8

par

Joane Dallaire, Frédéric Gagnon, Marie-Andrée Boivin et Erik Langevin

Introduction

Ce travail a été réalisé dans le cadre du cours «Analyse des témoins archéologiques» à l'Université du Québec à Chicoutimi. Nous avons effectué une analyse lithique tout en assimilant les notions de base de l'étude archéologique. Le matériel étudié a été recueilli par un archéologue amateur, Joseph-Henri Fortin, au milieu des années 1960 et n'a jamais fait l'objet d'une analyse poussée depuis.

Le but recherché par cet exercice est de tenter de découvrir, par le biais des objets lithiques et des outils de pierre, l'identité de ceux qui ont laissé ces témoignages du passé. Nous avons également tenté de déterminer le moment d'occupation des lieux, ainsi que les activités ayant eu cours. Ce travail ne constitue pas une fin en soi. Il s'agit d'un modeste effort vers une compréhension plus effective des processus anthropologiques précédant l'arrivée des populations de souche européenne.

Contexte géographique et historique

Le bassin hydrographique du Saguenay—Lac-Saint-Jean est délimitée approximativement à l'est par Tadoussac, à l'ouest par le lac Nicabau, dans le parc de Chibougamau, au nord par ce même lac et au sud par le lac Métabetchouan, dans la réserve faunique des Laurentides. Pour l'heure, cet espace de 80 000 km² a livré 371

sites archéologiques dont, pour des raisons tant historiques que géographiques, plus de 90% se trouvent sur le bassin hydrographique du lac Saint-Jean.

Dans le cadre de cet article, deux de ces sites ont été étudiés, soit les sites appelés DcEv-6 et DcEv-8. Au total, ces deux endroits ont livré 485 objets de pierre. Tous deux sont situés à mi-chemin entre la région du Lac-Saint-Jean et celle du Saguenay à proximité du lac Vert, du lac Kénogamishish et du lac Kénogami. À l'origine, une route amérindienne en provenance de l'embouchure de la rivière Chicoutimi vers le lac Saint-Jean, via la rivière Chicoutimi et le lac Kénogami, traversait ce territoire. En 1849, les lieux furent occupés par les premiers colons arrivés au Lac-Saint-Jean, et défrichés (Fortin 1968). Il nous semblait intéressant d'étudier deux sites en bordure de cette ancienne route afin de déterminer l'identité des voyageurs et les activités qui y étaient pratiquées.

À une micro-échelle, le site DcEv-6 est situé sur une terrasse de 165 mètres (550 pieds) au sud-est du lac Vert, à environ 1,5 kilomètres à l'est du centre de ski le Mont-Lac-Vert. On y découvre les premières pièces amérindiennes en octobre 1965. Quant au site DcEv-8, il se situe au nord-est du lac Kénogamishish, à environ 2,5 kilomètres à l'ouest du lac Kénogami et à 4 kilomètres au nord-est du premier site. La découverte de différentes pièces, dont des pièces historiques, a été faite en

surface et au hasard des déplacements. La quasi totalité des pièces analysées auraient été trouvées dans des foyers (Fortin 1968).

Analyse des témoins

Le site DcEv-6

Sur le site DcEv-6, cinquante-neuf pièces lithiques, essentiellement des éclats, ont été recueillies. La principale matière première utilisée sur ce site est le quartz (matériel silicieux généralement blanchâtre de qualité variable) dans une proportion de 90%. Les autres matériaux retrouvés sont le quartzite, le grès et l'argilite. En terme dimensionnel, la moitié (49%) des pièces de quartz présentent plus de 1 000 mm² de surface, ce qui donne une quantité importante de grosses pièces. Seul un fragment d'outil a été découvert sur ce site dont l'intérêt repose particulièrement sur sa localisation géographique. En fait, 83% des pièces sont des éclats, les autres sont des nucléus et des débris.

Dans le cas des sites archéologiques régionaux dont le matériel n'est pas en soi un bon marqueur chronologique, l'examen des matières premières utilisées est parfois révélateur de temps et de comportement. Ainsi, l'une des façons de déterminer les méthodes d'approvisionnement de même que la proximité ou l'éloignement des sources de matières premières, c'est le coefficient de fractionnement. Celui-ci se calcule en

additionnant le poids de chacune des pièces et en divisant cette somme par le nombre total d'objets dans ce matériel. On parle alors de la moyenne du poids des objets. Généralement, plus cette moyenne est élevée, plus il y a de chances que la source se trouve éloignée. En effet, la taille des outils, étape qui génère de nombreux éclats de petites dimensions, s'effectue à l'intérieur d'un périmètre limité (tout au plus quelques centaines de kilomètres) autour de la source de matériel. Par la suite, seuls les objets finis circulent. La moyenne passera alors d'une moyenne peu élevée à une plus élevée. Évidemment, il s'agit de corrélations absolues. D'innombrables exceptions peuvent contredire les résultats.

Pour DcEv-6, un coefficient de fractionnement de 56,48 suggère une provenance lointaine du quartz. Il faut noter que l'origine géographique de ce matériau est particulièrement problématique. D'une part, il semblerait que le quartz, sous forme de galet ou de veine, est extrêmement courant sur tout le Bouclier. D'autre part, la dimension des pièces qu'on retrouve occasionnellement nous rend perplexes. En effet, jamais au cours de nos nombreuses visites sur le terrain, nous n'avons découvert de galets ou de veines qui, dans leur état naturel, paraissent exploitables. Les populations préhistoriques auraient-elles épuisé les filons, ou encore obtenaient-elles le matériau par l'entemise d'autres groupes?

De fait, 97% des matériaux sont de provenance indéterminée. Les autres matières premières utilisées se retrouvent en trop petit nombre pour être représentatives. Malgré tout, notons la présence d'un quartzite blanchâtre qui proviendrait des lacs Mistassini-Albanel. Le coefficient de 3,02 de ce dernier reflète relativement bien la relative proximité de la source de ce matériau ou encore la facilité avec laquelle on pouvait l'obtenir.

Pour en revenir au quartz, la présence proportionnellement peu élevée de cortex sur le quartz (13,2%) pourrait indiquer que le débitage des pièces a été fait sur un autre site. En effet, les recherches ont démontré que plus le taux de cortex sur les pièces est élevé, plus cela indique que le débitage s'est



Objets principaux des sites DcEv-6 et DcEv-8. De gauche à droite, du haut vers le bas: fragment d'outil poli, argilite; grattoir, chert; grattoir, Qzt Mist.; grattoir, Qzt Mist.; grattoir, Qzt Mist.; esquillée, quartz; perçoir, chert; perçoir, calcédoine; perçoir, calcédoine.

Source: Laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

fait sur place. De plus, la faible proportion de fragments et de débris (8%) indique, elle aussi, que les pièces sont arrivées sur le site DcEv-6 avec une partie du travail déjà effectuée. Toutefois, il existe toujours la possibilité que le quartz ait été tiré d'une veine, ce qui expliquerait la faible présence de cortex. Le site DcEv-6 serait alors un petit site de passage où on aurait réduit la taille des blocs de matière première sans pour autant en arriver à la taille des outils proprement dite.

En ce qui concerne la classe dimensionnelle, un taux élevé de gros éclats engendre trois hypothèses contradictoires. La première voit dans ce phénomène la démonstration d'un site transitoire de débitage secondaire. De fait, comme nous l'avons mentionné plus haut, le premier débitage ainsi que la taille finale auraient été effectués ailleurs. La seconde hypothèse met en cause la méthode de collecte des pièces archéologiques. En effet, il a déjà été démontré que Fortin, comme la plupart des archéologues amateurs, avait un goût prononcé pour les grosses pièces (Langevin 1990). Finalement, il se pourrait que la matière première, en l'occurrence le quartz, n'ait été utilisée que pour fabriquer des outils de qualité moyenne nécessitant peu de retouches.

Notons finalement la présence d'un fragment de percuteur, qui confirme la présence sur DcEv-6 d'activités de réduction de blocs de pierre. L'autre outil du site consiste en un fragment d'objet poli en argilite. Cet outil n'a aucun lien apparent avec les autres objets lithiques. Il pourrait indiquer la pratique du travail du bois.

En conclusion, si on tient compte du fait que la méthode de cueillette des pièces excluait vraisemblablement les petites pièces, il faut conclure que DcEv-6 était un site de passage où ne s'exécutait qu'une partie du travail sur la pierre. Malgré un coefficient de fractionnement élevé, l'état peu avancé des grosses pièces qui ont été découvertes tend à suggérer une origine peu éloignée du quartz, principale matière première du site. Par ailleurs, la classe dimensionnelle et la présence minime de cortex indiquent clairement que le débitage qu'on y effectuait n'était ni primaire ni final.

Faute de pièces diagnostiques (outils), il nous est impossible d'être plus précis quant à la période pendant laquelle ce site a été occupé. Néanmoins, la présence du quartz est en soi révélatrice de quelque chose. À la grandeur de la région, le quartz est un matériau généralement très secondaire,

pour ne pas dire inexistant. Sa présence en aussi grande quantité est donc exceptionnelle, pour ne pas dire unique. La signification de ce phénomène ne pourra cependant être comprise que lorsque plus de sites régionaux auront été analysés.

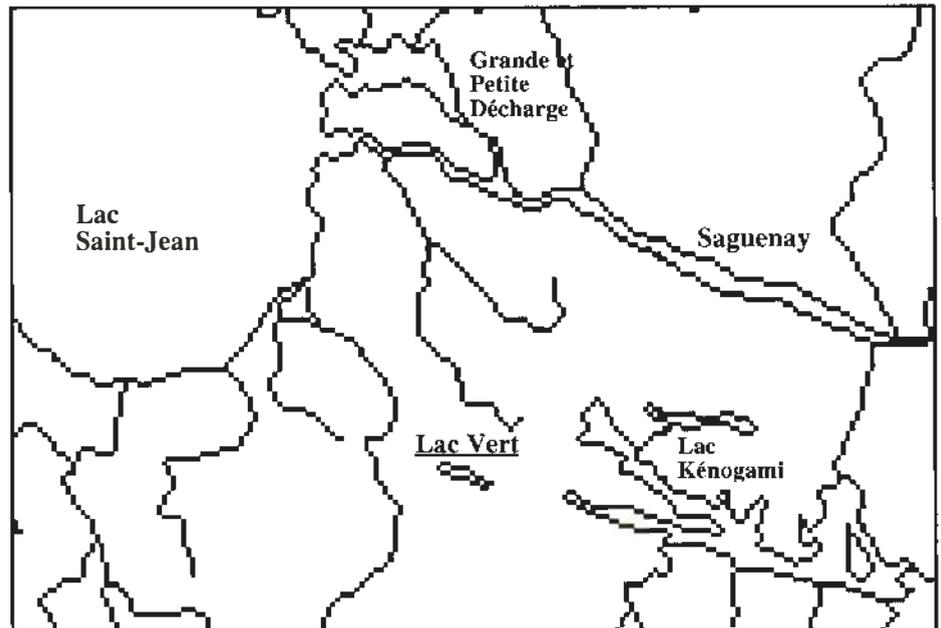
Le site DcEv-8

Le site DcEv-8 comporte 424 pièces récoltées en surface. De ce nombre, 93,4% sont des éclats, 4,0% des outils (ébauches, grattoirs, perceurs, racloirs et une pièce esquillée), 1,4% des débris et 0,7% des nucléus.

Du côté des matières premières, nous retrouvons 77,8% de calcédoine, 10,8% de quartz, 10% de quartzite, 1,1% de chert et 0,2% de méta-quartzite. L'analyse des coefficients de fractionnement pour chacune des matières premières suggère que la calcédoine et le quartzite, avec un ratio respectif de 3,98 et de 3,72, proviennent de sources pas trop éloignées. Quant au quartz (ratio de 19,15), il proviendrait d'une source plus distante. En fait, les sources du quartzite et de la calcédoine nous sont déjà connues (le lac Mistassini et l'Île aux Couleuvres, au large de Roberval) alors que le quartz provient d'un endroit indéterminé.

Règle générale, la présence de gros éclats suggère une étape peu avancée dans la chaîne technologique qui fait passer le bloc de pierre à l'outil fini. Les petits éclats se trouvent quant à eux à la toute fin du processus, au moment où l'objet prend sa forme finale. Sur DcEv-8, une quantité importante de petits éclats a été recueillie (41,7% montre une surface égale ou inférieure à 200 mm²). Compte tenu que le matériel a aussi été récolté par Fortin, l'hypothèse du ramassage sélectif énoncée plus haut, pour ce qui est du site DcEv-6, ne tient plus vraiment. En effet, il n'y a aucune raison pour que Fortin ait agité différemment dans un cas comme dans l'autre.

Ainsi, la présence de petits éclats indique que sur DcEv-8 on a exécuté les étapes finales de débitage, plutôt que les premières étapes. Paradoxalement, lorsqu'on tient compte de la présence de cortex sur les pièces, on constate que 33,5% des objets recueillis sur ce site présentent du cortex. De ce nombre, 97,2% sont en calcédoine. La



Localisation schématisée du lac Vert.

présence de cortex nous indique la proximité de la source de matière première, ainsi que les étapes de débitage. En théorie, on retrouve du cortex seulement sur les grosses pièces, ce qui nous montre qu'on a également exécuté les premiers débitages sur DcEv-8, du moins en ce qui a trait à la calcédoine. La présence de cortex sur une forte proportion (29,8%) des petits éclats de calcédoine s'explique différemment. En effet, la calcédoine se retrouve principalement sous forme de petits galets dont il est difficile de détacher des éclats.

Il apparaît également que certaines pièces de calcédoine ont été traitées thermiquement. Il est fort probable que ces pièces aient été chauffées afin de vérifier leur qualité. En effet, en mouillant d'abord et en chauffant ensuite la matière, elle éclatera s'il y a présence trop importante de creux. Les pièces ainsi fracturées seront alors abandonnées parce qu'impropres à la taille.

Le ratio débitage/non-débitage consiste en la relation entre les outils finis et les objets qui témoignent du travail sur la pierre (éclats, débris, nucléus). Un nombre élevé d'outils par rapport aux objets de débitage nous indique que les outils ont été fabriqués à un autre endroit, alors que le contraire nous désigne que la taille a été faite sur place. Dans ce cas-ci, vu la quantité importante d'éclats, le ratio de 21,3

constitue un autre indice que les outils ont été fabriqués sur place.

Dans le cas des outils, deux hypothèses expliqueraient la faible présence de pièces brisées par rapport aux pièces complètes. On peut d'abord supposer que les matières premières utilisées étaient d'une qualité supérieure, moins propices à se casser. Cependant, nous retrouvons sur ce site une majorité de calcédoine et de quartzite, matières premières réputées pour leur piètre qualité. Il semble plus probable que les outils retrouvés aient été laissés sur place parce qu'ils étaient jugés insatisfaisants, ou encore dans le but de revenir les chercher.

En comparant la proportion de l'ensemble des matières premières avec celle des outils, on remarque une différence importante. De fait, la calcédoine est fortement représentée à l'intérieur des deux ensembles, mais son importance diminue au niveau des outils (elle passe en effet de 77,8% à 61,4%). La proportion du quartz, pour sa part, passe de 10,8% à 20,5%. On peut expliquer cette préférence pour le quartz par son potentiel plus intéressant que la calcédoine. La qualité de la matière est meilleure et il est possible de la retrouver sous de plus gros morceaux que la calcédoine.

En somme, le site DcEv-8 est un site où, du moins dans le cas de la calcédoine du lac Saint-Jean, toutes les

étapes de la taille de la pierre sont représentées, alors que pour les autres matériaux seules les dernières étapes du travail de la pierre ont été effectuées. Deux tendances appuient cet énoncé: la présence de petits éclats et la proportion élevée d'éclats par rapport aux outils. Dans ce cas-ci, les matières premières les plus utilisées sont la calcédoine, suivie du quartz et de la quartzite. Cependant, l'importance de la calcédoine diminue au profit du quartz quand il s'agit des outils finis. Ceci est probablement dû au potentiel supérieur du quartz.

En terme chronologique, la forte proportion de calcédoine plaide pour un site de la fin de la préhistoire. En effet, la totalité des analyses effectuées à ce jour semble confirmer que ce matériau jouissait, juste avant la période de contact, d'une grande popularité. Le site DcEv-8 aurait donc été un arrêt temporaire, voire même de quelques jours, le long de la route particulièrement fréquentée après le premier millénaire de notre ère qui permettait de rejoindre le lac Saint-Jean ou le Saguenay.

Conclusion

En comparant les deux sites, nous distinguons trois points importants.

1) Les matières premières utilisées sont différentes. Sur DcEv-6, le quartz est favorisé, alors que sur DcEv-8 la calcédoine domine.

2) Les étapes de débitages ne sont pas les mêmes. Sur le premier site, on y a effectué les étapes médianes de taille, alors que sur le second site, plusieurs étapes sont représentées, incluant celle de finition.

3) Finalement, alors qu'on retrouve une petite quantité d'outils sur le site DcEv-8, on n'en avait que deux sur le site DcEv-6. Dans le même ordre d'idée, on retrouve beaucoup moins d'objets sur DcEv-6 (59 contre 424). Ce fait confirme notre théorie qui affirme que ce site serait un petit atelier de taille, peut-être même occupé une seule fois. Le site DcEv-8, quant à lui, pourrait être une cache où aurait été entreposée une certaine quantité d'outils en attente d'un retour éventuel.

En conclusion, mis à part le fait qu'ils sont à proximité l'un de l'autre sur l'un des principaux axes de circulation entre le lac Saint-Jean et le Saguenay, les deux sites ont peu de points en commun. De plus, peu d'éléments nous permettent d'évaluer à quelle époque ils se situent. Ils pourraient être contemporains, ou séparés de plusieurs siècles.

Bibliographie

FORTIN, Joseph-Henri. *Sites du Lac-St-Jean volume 2*, 1965-1967, pp. 93-101.

FORTIN, Joseph-Henri. *Sites du Lac-St-Jean volume 6*, 1972-1973, p. 18.

LANGÉVIN, Erik. *DdEv-12: 4000 ans d'occupation sur la Grande-Décharge du Lac-St-Jean*, Université de Montréal, 1990, pp. 38-40 et 80-100.

MOREAU J.-F., Jeannette GIRARD, Louise VERREAULT. «Aspects de la préhistoire de la Péribonca à l'embouchure du lac Tchitogama» dans *Saguenayensia*, vol. 29, no 3 (juillet-septembre 1987), pp. 4-13.

Publié par l'Ordre des ingénieurs du Québec, un ouvrage unique sur les grandes œuvres du génie québécois réalisées depuis 75 ans.

En votre qualité de membre de la Société historique du Saguenay, procurez-vous un ou plusieurs exemplaires au prix spécial de **75 \$** (prix en librairie 100 \$) en remplissant ce coupon-réponse, accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des ingénieurs du Québec et en le retournant à l'adresse suivante :

OIQ - Livre
2020, rue University, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 2A5

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Nombre d'exemplaire(s) : _____ x 75 \$ = _____ (Taxes et frais inclus)



À travers les archives

Relation du Saguenay, 1720 à 1730, par le R. P. Pierre Laure^{1, 2}

Texte retranscrit et annoté

par

Roland Bélanger
et Stéphane Girard

A CHEK8TIMI^{3, 4} le 13^e de mars 1730.

Mon Reverend Pere⁵,

Ma première année de mission⁶, entre les voyages que je fis à Tadoussac pour la consolation de mes neophytes⁷ on me vint chercher un jour pour un malade qui pressentait n'ayant point encore l'expérience du danger qu'il y avoit à courir dans ce fleuve⁸ capricieux⁹ je voulus me presser et voyant que je n'eusse qu'un vieux canot de 4 places Il me fallut marcher la nuit.

¹ Extrait de la «Relation du Saguenay, 1720 à 1730, par le R. P. Pierre Laure» dans *Les Relations des Jésuites*, Ed. Thwaites, 1896-1901, vol. 68, pp. 34-38. Nous reproduisons intégralement ce texte, sauf pour la lettre f qui, dans le texte remplace la lettre s et dont nous ne disposons pas d'un équivalent identique sur notre ordinateur.

² Pierre-Michel Laure, prêtre, jésuite, missionnaire au Saguenay, est né à Orléans le 17 septembre 1688 et décédé aux Éboulements le 22 novembre 1738. Pour en savoir davantage sur ce grand missionnaire, voir: «Relation du Saguenay, 1720-1730, par le R. P. Pierre Laure» dans *Les Relations des Jésuites*, Thwaites, vol. 68, pp. 24-222; *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, P.U.L., 1969, vol. II, pp. 372-374 (une biographie signée par Mgr Victor Tremblay); Lorenzo Angers, «Chicoutimi, poste de traite, 1720-1740» dans *Saguenayensia*, Septembre-décembre 1983, pp. 2-8; *Le Saguenay des fourrures*, par Russel Bouchard, p. 163; Antonio Dragon, *Trente Robes Noires au Saguenay*, coll. «Les publications de la Société historique du Saguenay» no 24, 1970, pp. 275-301; Mgr Marius Paré, *L'Église au Diocèse de Chicoutimi; Germination et Formation 1535-1888*, Chicoutimi, Évêché, Tome 1, 2^e éd., 1988, pp. 81-85; Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, coll. «Les Publications de la Société historique du Saguenay», no 21, 4^e éd., pp. 177-189.

³ Selon Mgr Victor Tremblay, la lettre «8» se prononce «woo», comme le «w» anglais (cf: *Histoire du Saguenay*, p. 2). Mais l'explication la plus scientifique nous provient du R. P. Léo-Paul Hébert, c. s. v., suite à ses recherches sur le père Jean-Baptiste de La Brosse (1724-1782). Le père Hébert a découvert que le père La Brosse a lui-même abandonné le signe «8» dans les noms amérindiens pour opter pour «u». Le signe «8» serait un diphtongue, une superposition de l'«u» (upsilon) à l'«o» (omicron). Comme référence, il cite: Ch. Cucuel, *Éléments de paléographie grecque*, Paris, C. Klincksieck, 1891, p. 128, et Planche II.

⁴ Sur l'orthographe du toponyme Chicoutimi, voir Léonidas Bélanger, «Le nom "Chicoutimi"» dans *Saguenayensia*, Septembre-octobre-novembre-décembre 1963, pp. 129-132.

⁵ Il écrit à son supérieur, le R. P. Pierre de la Chasse.

⁶ 1720.

⁷ «On a appelé ainfi dans la primitive Église les nouveaux Chrétiens, ou les Payens nouvellement convertis à la Foi.» Définition extraite du *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, Chez Laurent-Charles D'Houry, 1762, vol. 3, p. 21.

⁸ Une rivière, suivant la définition usuelle, est un cours d'eau qui se jette dans un fleuve. Mais Samuel de Champlain, Jacques Cartier et les Jésuites nous présentent le Saguenay et le décrivent comme une rivière qui aurait tout d'un fleuve. La définition du *Dictionnaire Trévoux* (1762, vol. 2, p. 245) nous aide à comprendre pourquoi on la désigne ainsi: «Abondance ou amas d'eaux douces qui coulent dans un lit, qui se rendent dans la mer.»; «On appelle Fleuves, les grandes rivières, & fur-tout celles qui ont leur embouchure dans la mer, sans tomber dans une autre rivière.»

⁹ Voir aussi *Relations des Jésuites*, Québec, Augustin Côté, 1858, vol. II, «Relation au pays de la Nouvelle-France, en l'Année 1652», pp. 16-17.

Le tems étoit beau et la lune dans son plein ne donnoit aucun signe de bourasque; mes 2 canoteurs Sauvages cependant s'endormoient. Ennuyé de les reveiller à chaque instant, je les laisse enfin succomber au sommeil prens un aviron nage gouverne me laissant emporter au fil de la marée qui m'aïdoit. A quelque tems delà un de mes hommes se reveille reprend son aviron, et comme c'est la maniere def Sauvages souverainement independans entre eux de ne se jamais rien dire en fait de travail de peur de se choquer, il me pria d' eveiller l' autre. Je le fis et a mon tour acablé de fomeil voyant une heureuse navigation je m'appuye la tete et les bras sur une des barref du canot. A peine someillois-je que sans n'entendant encor que quelques mots du manège montagnez¹⁰ je cru que mes gens dispuoient je me leve, parle et ne vois plus ni ciel ni eau ni rochers, mais une nuit profonde causée par un orage qui s'étoit élevé soudain au nord-oïst. Nous sommes perdus, mon pere, me crierent ils débarquons vite, mes enfants, leur repliquai-je: aucun débarquement ne paroïfsoit tant la nuit étoit obscure, et outre que nous etions au plus profond du Saguené¹¹, le nuage s'épaississant s'embroit nous joindre et gronder derier nous; nous touchions aux rochers par bonheur et sur le premier venu je voulu me sauver; en débarquant le pié me glisse je tombe à l'eau et le canoteur, qui étoit manchot, de son moignon qui lui valloit une main et qu'il fourra precipitemment sous mon aisselle me retira et me jeta sur une pointe de caillou. Là nous plaçames notre canot. J' admirai mes 2 Sauvages qui dormirent tranquillement le reste de la nuit, tandis que je sentoït le sang couler d'une jambe qui avoit un peu trop heurté contre une roche et qu'il étoit impossible de penser faute de feu. Toute ma crainte alors étoit que la tempeste n'emportât notre canot, car alors que serions-nous devenus, mais la bonté divine eut pitié du pere et des enfants qui n'étoient point encore murs pour le ciel; l'orage pafsa au large, le jour etant enfin venu, je fus surpris de nous voir dans espede de niche et ne pus m'empescher de rire de notre heureux malheur. Quoy que la mer toute bafse nous eût laïfisé a plus de 10 a douze piés au dessus d'e l'eau nous descendimes notre canot la Chapelle¹² et le reste du bagage par une petite coulée ou nous glissants doucement nous rembarquames; De la nous arrivames a Tad8fsac¹³; le missionnaire y administra les derniers sacremens au malade Sauvage qui mourut quelques jours apres. Je m'en retournai ensuite a Chék8timi au milieu de la meme riviere le nord-est accompagné de pluye nous prit si violemment qu'avant de pouvoir joindre terre deux barres du canot se rompirent, presque submergez je fus sur le point de donner l'absolution a mes deux hommes qui connaïfsant mieux le danger que moy avoient aussi plus de peur et m'exhortoient a leur faire bien prier Dieu. j'avouè que c'est a leur foy et a leur confiance en la ste vierge et au B Régis¹⁴ que nous fumés redevables de notre conservation. Je refserai vite le canot avec ma ceinture et mes jartières¹⁵, je gouvernai la voile, nous fendions les lames qui de tems en tems nous inondoient; Enfin nous gagnames une cabane sauvage ou l'on voida et racommoda le canot et tandis nous nous fimes secher aupres d'un grand feu que ces chers neophites nous firent avec des demonstrations d'une compassion sincere. Ainsi bien instruit de ce qu'on avoit à craindre dans ce fleuve arrivai-je a mon Eglise¹⁶, faufsement resolu d'être plus sage a l'avenir, je dis faufsement, car en certains cas il est de la prudence de n'en pas trop avoir. La timidité feroit manquer quelque bonne oeuvre et une heure de retardement a degradé long tems et affame des voyageurs presque dans le port ce n'est pas qu'il ne faille prendre de sages précaution; La temerité a fait perir icy plusieurs françois et sauvages.

¹⁰ Lire *manège montagnais*. Voici une définition du mot manège tirée du *Dictionnaire Trévoux* (1662, vol. II, p. 787): «Ce mot s'emploie fort fouvent au figuré. Il fe dit des façons de faire de certaines gens.»

¹¹ Voir Mgr Victor Tremblay, «Le nom "Saguenay" dans l'histoire» dans *Saguenayensia*, Septembre-octobre-novembre-décembre 1963, pp. 98-103.

¹² Suivant le *Dictionnaire Trévoux* (*Ibid.*, vol. 1, p. 411), le Père Laure parle ici de «l'argenterie que les Rois, les Prélats & les grands Seigneurs ont pour fervir à leur *Chapelle*, confitnant en la croix, les chandeliers, le calice, les burettes, le baffin, &c.».

¹³ Toponyme d'origine montagnaise qui signifie mamelon.

¹⁴ Lire *Bienheureux Régis*. Il s'agit de saint Jean-François Régis, surnommé l'Apôtre du Vivarais, jésuite, né à Foncouverte (diocèse de Narbonne) en 1597 et décédé en 1640. Béatifié par Clément XI (1716) et canonisé par Clément XII.

¹⁵ Jarretières, sorte de liens qui permettaient de retenir les bas qui, dans le cas du Père Laure, remontaient jusqu'au dessus des genoux.

¹⁶ Selon le *Dictionnaire Trévoux* (*Ibid.*, vol. 2, p. 33) se dit «auffi pour un Temple confacré à Dieu, destiné à la célébration du fervice divin, & ordinairement fous l'invocation de quelque Saint». Le Père Laure parle donc ici de sa Chapelle à Chicoutimi.

De père en fils...

J.-Euclide Perron

LIMITÉE

Georges-Henri Perron, Ing. P.

Fernand Perron, L. Sc. C.

André Perron, Ing. P.

Denis Perron, Ing. P.

Gilles Perron, B.A.A., M.Sc.

...constructeurs au
Saguenay depuis quatre
générations.

CHICOUTIMI — TÉL.: 543-0715

Comptes rendus

Jean Hamelin (dir.), *Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, Sillery, Septentrion, 1990, 438 p.

Godefroy-C. Dévoſt, *Les Capucins Francophones du Canada*, Montréal, Editions de l'Echo, 1993, 396 p.

En 1890, quelques communautés religieuses viennent s'établir au Canada parce qu'en France elles sont menacées par des lois hostiles. Les franciscains et les capucins sont de celles-là. Ils étaient déjà présents au Canada et en Acadie au XVIIe siècle. Il s'agit donc d'un retour, ou d'une restauration de leur ordre, comme ils disent. Ils fêtèrent le centenaire de ce retour en 1990, et publièrent à cette occasion les ouvrages mentionnés plus haut.

Leur histoire n'est pas facile à écrire. Aussi, les auteurs ont-ils senti le besoin d'ajouter à la fin de leur livre plusieurs pages de glossaire. C'est que franciscains et capucins relèvent d'un ordre commun, fondé au Moyen Âge par

François d'Assise (1209): l'Ordre des Frères mineurs (*minores*). Cet ordre s'est divisé en plusieurs branches au cours des siècles. Les franciscains d'aujourd'hui sont le fruit de deux regroupements de réformes surgies au cours des siècles et réunies par les papes en 1517 et en 1897. Les capucins sont une réforme surgie de l'observance en 1528.

De plus, sept ans après l'arrivée des observants au Canada, en 1890, le pape Léon XIII se rend à la demande du Général des observants et fusionne plusieurs branches divisées entre elles et amoindries par les persécutions. Cette fusion, en 1897, ne touche cependant ni les conventuels ni les capucins. Ces derniers sont d'ailleurs très nombreux et très populaires au XIXe siècle. Avec la fusion de 1897 disparaissent les appellations: déchaussés, réformés, observants, récollets. On donne alors à cette fusion le nom d'*Union léonine*. Mais le terme populaire «franciscains» a prévalu au cours du XXe siècle. Il reste donc actuellement trois branches de l'Ordre des Frères mineurs: les franciscains (appellation populaire), les capucins (appellation populaire faisant allusion au capuchon) et les conventuels (qui habitaient les grands couvents). Les conventuels, plus répandus en Europe et aux États-Unis, desservent quelques paroisses à Montréal.

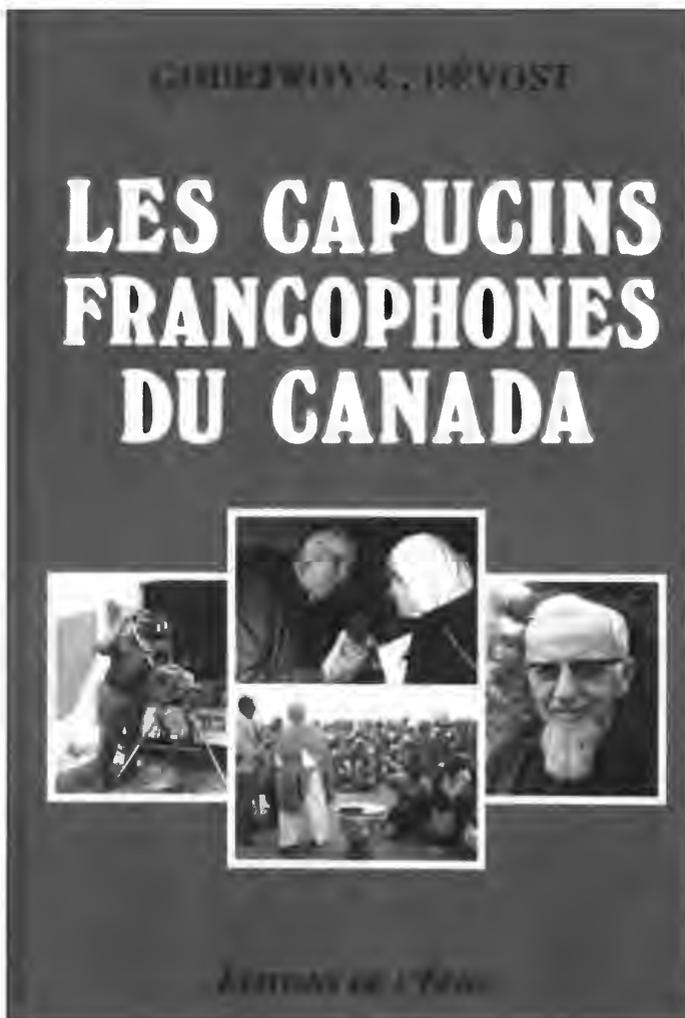
Les franciscains et les capucins se sont vite recrutés au pays, grâce à leur séminaire (juvénat). Celui des franciscains (Collège séraphique) était à Trois-Rivières et est devenu un noyau de l'Université du Québec au même endroit. Celui des capucins fut à Ottawa (Collège séraphique) jusqu'en 1952 et est maintenant à Cap-Rouge (Séminaire St-François).

À Trois-Rivières, les franciscains ont formé des générations d'hommes qui leur sont reconnaissants aujourd'hui. Mentionnons les historiens Marcel Trudel et Jean Hamelin. Ce dernier a accepté de diriger la rédaction de leur livre, ce qui a donné une histoire davantage vue de l'extérieur que de l'intérieur, quoique la troisième partie du livre soit rédigée surtout par des franciscains. La conclusion (de trente pages) est également rédigée par un franciscain.

Les capucins avaient un des leurs bien disposé, par ses fonctions de bibliothécaire-archiviste, à écrire leur histoire. Celle-ci est donc vue davantage de l'intérieur, quoique l'auteur, Godefroy-C. Dévoſt, se soit appliqué à faire une synthèse remarquable des activités pastorales de sa communauté, aussi bien en pays de missions qu'au Canada.

Les deux auteurs se sont bien tirés de leur tâche difficile. Les lecteurs qui voudront en savoir plus long pourront consulter les nombreuses sources bibliographiques signalées à la fin des chapitres, ou à la fin du livre.

Certains pourront rester sur leur appétit en constatant que des parties d'histoire de ces deux communautés



manquent, même à l'intérieur de 100 ans. Ou bien, on constatera que certains religieux méritants n'apparaissent pas dans le livre. Une histoire, quoi que l'on fasse, est toujours partielle. C'est pour cela d'ailleurs qu'il y a sans cesse de nouveaux historiens qui apparaissent et, partant d'un même sujet, en révèlent d'autres aspects. C'est ce qu'on appelle l'historiographie.

Il faut être reconnaissant aux auteurs de ces deux livres pour leurs patientes recherches. Ils ont réussi à nous restituer un passé de cent ans (et plus), sous une forme bien illustrée et agréable à lire. Les deux livres, sur des communautés frères, permettent une prise de conscience pour leurs membres. Pour la société desservie, ils permettent de mieux comprendre son évolution, en compagnie des fils de saint François.

Pierre-Maurice Hébert

Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs. Extraits des mémoires de la famille Petit, 1883-1887*, Chicoutimi-Nord, L'auteur, 1997, 514 p.

Après la parution d'un premier tome en 1994, l'historien Russel Bouchard récidive avec la mise sur le marché du deuxième tome de *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs (1883-1887)*. Il s'agit donc de la suite de la publication du journal presque quotidien que quelques membres de la famille Petit de Chicoutimi ont tenu entre 1873 et 1941. Nous ne retracerons pas ici l'histoire fameuse de ces manuscrits qui sont tombés à la suite de nombreux hasards entre les mains de M. Bouchard. Disons seulement que la retranscription et l'annotation des différentes épopées relatées au fil des ans est un travail sûrement plus long et compliqué qu'il ne semble.

Toujours édité à compte d'auteur, ce deuxième volume relate donc une série d'événements relatifs non seulement à Chicoutimi mais aussi à toute la région, patiemment colligés par les trois frères Petit. On y parle de choses somme toute banales, de température, de vie et de mort, de l'arrivée de visiteurs plus ou moins importants, d'élections, d'allées et venues mais aussi d'événements qui deviendront historiques ou d'éléments de vie quotidienne, toutes des informations de première main. L'historien connaît bien la valeur de documents de ce type, où on retrouve quelques fois des informations qu'il ne trouverait pas ailleurs dans les documents officiels, les journaux ou les volumes;

anciennes bâtisses, établissements ou navires, opérations reliées à l'exploitation forestière et à l'agriculture, etc. C'est là toute la beauté de cet ouvrage de 514 pages.

Il est aussi intéressant de voir l'évolution de la pensée des auteurs et de la façon dont leur écriture deviendra de plus en plus fine et intéressante. La période 1883-1887 est d'ailleurs propice à cela. On entrevoit déjà les changements majeurs qui apparaîtront et qui seront sûrement relatés dans les prochains volumes; arrivée de l'électricité, fondation de la pulperie, apogée de la puissance de Chicoutimi dans le cadre régional. Nous attendons donc avec impatience la parution des prochains tomes, qui devraient se faire au cours des prochaines années.

Dany Côté

Russel Bouchard

La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs



*Extraits des mémoires
de la famille Petit
1883-1887*

Chicoutimi-Nord

En Bref...

Décès de Marcel Bouchard

Le 11 juin 1997, est décédé à l'âge de 74 ans et 7 mois monsieur Marcel Bouchard. Personnalité bien connue dans le milieu des affaires de Jonquière, monsieur Bouchard était sur le point, avec d'autres partenaires, de concrétiser un projet qui vise la reconnaissance de celles et ceux qui ont contribué au développement de notre région, désigné sous le nom de «Hommage aux bâtisseurs». La Société historique du Saguenay s'est associée à ce projet d'envergure, car bien des faits et gestes de bon nombre de ces concitoyennes et concitoyens font partie de notre histoire. Au nom des membres du Conseil d'administration et du personnel de la Société, nous adressons aux membres de la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Anniversaires

Le 350e anniversaire de l'arrivée de Jean DeQuen au Lac-Saint-Jean et le 150e anniversaire de la fondation de la ville de Jonquière marquent l'année 1997. Nous ne pouvons cependant passer sous silence le 250e anniversaire de la construction de la chapelle de Tadoussac en 1747 par le père jésuite Claude-Godefroy Coquart, le centième anniversaire de la construction de l'église de Saint-Gédéon, le centième anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Gédéon et le 75e anniversaire de la cathédrale de Chicoutimi.

La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs de Russel Bouchard

Nous encourageons nos lecteurs à se procurer un ouvrage unique en son genre dans notre historiographie par la richesse de son contenu, soit le deuxième tome d'une série de quatre de *La vie quotidienne à Chicoutimi au*

temps des fondateurs par Russel Bouchard. L'auteur sait tirer partie des journaux personnels des frères Jean-Baptiste, Ludger et Honoré Petit. Il sait apporter des commentaires et des précisions appropriés, tout en utilisant des documents contemporains. La Société historique du Saguenay se réjouit d'avoir obtenu une subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de ce projet d'envergure. Vous pouvez vous procurer ce volume à l'adresse suivante:

M. Russel Bouchard
33, rue Saint-François
Chicoutimi-Nord, Qc
G7G 2Y5
Tél.: (418) 543-0962

Un livre du président

Vous connaissez notre président par ses éditoriaux et quelques articles

qu'il a écrits pour notre revue. Peut-être ne savez-vous pas qu'il est d'abord un homme de science qui a passé une grande partie de sa vie dans le laboratoire de recherche de l'Alcan à Arvida. Il s'est aussi beaucoup occupé de loisir scientifique, avant et après sa retraite.

C'est à ce titre de scientifique qu'il a écrit un volume intitulé *La Science; Réflexions de la septantaine* qui consiste en une série de réflexions sur la beauté de la science et sur les problèmes auxquels est confronté le scientifique par rapport à la recherche, la spécialisation, la culture, la philosophie et la foi. L'ancien directeur de l'École française de Rome, Mgr Louis Duchesne, disait d'un de ses volumes qu'il était «fait pour les lecteurs ordinaires». C'est ce qu'a voulu M. Lemieux dans ce petit volume. On y trouvera cependant des réflexions très intéressantes et une belle noblesse de pensée.

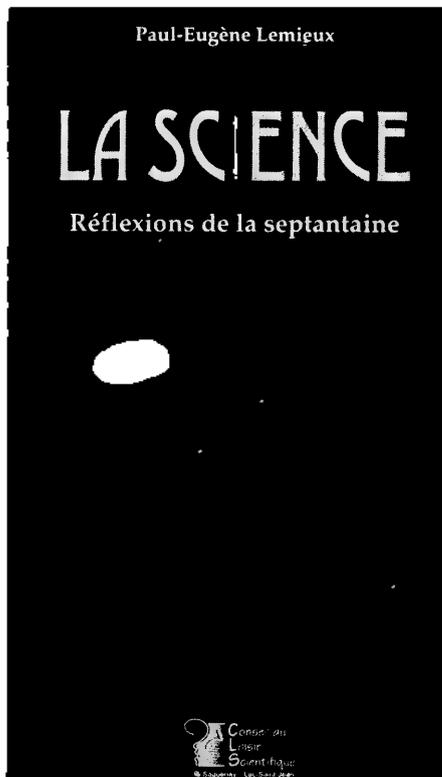
M. Lemieux a donné les droits d'auteur à trois organismes de loisir scientifique qui ont bénéficié de son dévouement. Si le volume vous intéresse, vous pouvez le commander, au prix de 10\$ plus 3\$ de frais d'envoi, à l'adresse suivante:

Conseil du loisir scientifique
414 Collard ouest
Alma, Qc
G8B 1N2

Roland Bélanger

Un grand auteur québécois s'est éteint

Homme de théâtre talentueux et auteur prolifique, le père Laurent Tremblay, oblat de Marie Immaculée, s'est éteint paisiblement le 26 septembre 1997, à Sainte-Agathe-des-Monts. Il était âgé de 92 ans. Le père





Le père Laurent Tremblay, à l'âge de 20 ans.
Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 10265.

Laurent représentait le dernier membre d'une belle famille du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui a contribué de façon remarquable à promouvoir le goût de l'histoire, des arts et de la culture.

En effet, le père Laurent, originaire de Métabetchouan, a oeuvré pendant plusieurs années aux côtés de son frère, Mgr Victor Tremblay, qui fonda la Société historique du Saguenay en 1934. À juste titre, le père Laurent peut être considéré comme le pionnier des *pageants* ou pièces de théâtre à grand déploiement au Canada français. C'est lui qui créa le fameux spectacle présenté sur une scène extérieure, à l'occasion du Centenaire de la région, à Grande-Baie, en 1938. Plusieurs observateurs s'accordent pour dire que l'oeuvre servit d'inspiration aux réalisateurs de «La Fabuleuse histoire d'un Royaume», un demi-siècle plus tard.

Membre d'une famille de sept enfants, le père Laurent était le fils d'Ariane Ouellet et d'Onésime Tremblay. Ce dernier a livré, dans les années 1920, un long et coûteux combat aux industriels étrangers qui

haussèrent le niveau d'eau du lac Saint-Jean par la construction de barrages à Alma, sans se préoccuper des graves préjudices causés aux agriculteurs. D'ailleurs, le père Laurent décrie sans ménagement les investisseurs et leurs complices, les politiciens peu scrupuleux ayant participé à cet affrontement, dans son livre le plus populaire intitulé «Une poignée de Tremblay». Son dernier ouvrage publié en 1988 relate l'histoire du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, à Cap-de-la-Madeleine, où le père Laurent travailla.

Également recherché pour ses qualités exceptionnelles de prédicateur, le père Laurent Tremblay, o.m.i., qui vivait depuis quelques années dans la maison accueillant les retraités de sa communauté, à Richelieu, s'était fait oublier, pour ainsi dire. Mais ce grand dramaturge lègue, néanmoins, un précieux héritage culturel à tous les Québécois. Et c'est tout à l'honneur des gens de sa région natale qu'il aimait tant!

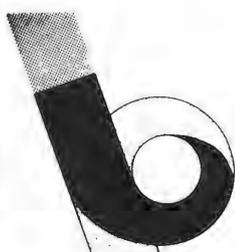
Gabriel Berberi,
journaliste et éditeur



GRAVEL ET LEVESQUE INC.
ASSURANCES GÉNÉRALES

Pierre Levesque
CDA ASS

2106, Ste-Famille C.P. 2367, Jonquière Québec, G7X 7X8 Tél.: (418) 547-6648	2939, Mgr-Dufour Ville de La Baie Québec, G7B 1E7 Tél.: (418) 544-9371
--	---



**CENTRE RÉGIONAL
DE LA RÉNOVATION**

**Potvin &
Bouchard**

JONQUIÈRE - CHICOUTIMI - ALMA

Le monument Jean DeQuen à Desbiens

par
Roland Bélanger

À l'embouchure de la rivière Métabetchouan, à l'intérieur des limites de la municipalité de Desbiens, sur le route 169, le monument Jean DeQuen rappelle à la fois le lieu de rencontre traditionnel des Amérindiens, l'érection de la croix avant la venue du missionnaire, la visite du Père DeQuen et, enfin, le poste de traite des fourrures.

La Société historique du Saguenay a toujours été au coeur de la mise en valeur de cet important site historique et de la conservation de la poudrière, que l'on retrouve à proximité du monument. En fait, les démarches de Mgr Victor Tremblay remontent à 1930 et, dès la fondation de la Société en 1934, ce dossier constituait l'une de ses priorités.

Suite à l'acquisition des titres de propriété de la Saguenay Power Company et de la Compagnie Price, la Société historique du Saguenay profite du troisième centenaire de la découverte du lac Saint-Jean pour réaliser le projet d'y ériger un monument commémoratif.

Il se compose des éléments suivants: une large terrasse en forme d'enceinte, avec des escaliers en diverses directions, évoque le centre de ralliement et de traite que cet endroit a été de temps immémorial; au milieu de sa partie monumentale, construite en blocs polis, un pylône de granit rouge présente à l'un de ses angles, comme une apparition, une croix brillante de granit noir, pour signifier qu'en ce lieu la croix a précédé le missionnaire; la statue de Jean DeQuen s'y dresse, simple et digne, entre une table d'autel en granit et un bas-relief, qui le montre accompagné de deux Indiens dans un canot d'écorce; au fronton du pan de mur, un écusson fleurdelisé, surmonté d'une couronne antique, rappelle que ce coin de pays a fait partie du Domaine du Roi et du légendaire Royaume du Saguenay.

Sa réalisation est le fruit du travail non seulement de Mgr Victor Tremblay et de son entourage, mais aussi de L. Sorbonne (statue de Jean DeQuen), des jumelles Ouellette (sculpture du bas-relief), des Ateliers Émile Couture (moulage du bas-relief en aluminium) et de Polycarpe Moreau (les blocs de granit et les inscriptions qu'ils portent proviennent de sa carrière et de ses ateliers).

«L'ensemble, au dire de Mgr Victor Tremblay, est d'un très bel effet et cadre parfaitement avec le paysage, qu'il complète par ses lignes et par son expression. Il regarde avec une majesté sympathique et protectrice la vieille poudrière qui, à quelques pas de lui, dresse son humble mesure comme unique témoin du passé.»

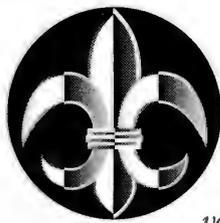
Dans le cadre des célébrations du 350^e anniversaire de «l'arrivée de Jean DeQuen au lac Saint-Jean», l'ensemble du monument connaît une cure de rajeunissement majeure, grâce à des subventions obtenues du ministère de la Culture et des Communications et de la Compagnie de Jésus. C'est un artiste originaire de Desbiens, M. Marcel Tremblay, qui a restauré la statue de Jean DeQuen, les bas-reliefs en aluminium et les inscriptions. La compagnie Noël Bouchard et Fils inc. a été chargée du travail de la maçonnerie.

Le monument à la mémoire du père Jean DeQuen, dans l'esprit de Mgr Victor Tremblay, faisait partie d'un audacieux plan de développement subdivisé en trois parcs: un parc de stationnement, un parc historique et un parc d'agrément et de repos. Selon le document préparé par Mgr Victor Tremblay, le premier devait se situer à proximité de la route et comprenait une maison pour le résidant responsable de l'ordre et de l'entretien des lieux, tout en étant chargé de l'accueil des visiteurs; le second renfermait les vestiges du passé, le monument et le musée; le dernier donnait au-delà du chemin de fer, donnant sur le lac Saint-Jean et l'embouchure de la rivière Métabetchouan. La réalisation de ce projet nécessitait des travaux considérables, tels la restauration de la poudrière, des recherches archéologiques, l'aménagement des terrains acquis par la Société historique du Saguenay, la construction d'un kiosque dans le parc de repos, l'installation de l'aqueduc, la réalisation d'un monument, la construction d'un mur de protection contre l'érosion des berges, la construction d'un débarcadère et d'une route d'accès au bord de la rivière, la construction de la maison du gardien résident, la construction d'un musée de caractère régional, et quoi encore.

L'ouverture du Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, en 1995, à quelques pas du monument, marque la concrétisation d'un rêve, l'aboutissement d'un projet.



Source: ANQC, coll. de la SHS, carton 2507.



*"Du haut de ses pignons,
on admire la beauté des
rivières, responsables de la
venue d'Alcan au Saguenay—*

*Lac-Saint-Jean. Ses murs parlent. Ils
racontent des souvenirs d'amitié entre
des travailleurs éloignés de leur
patelin, des visiteurs de la noblesse et
du labeur des hommes qui ont
travaillé d'arrache-pied à lui donner
une âme..."**

Le Manoir du Saguenay demeure là,
présent, comme un symbole des
aspirations d'une entreprise qui
partage son histoire avec celle d'une
région.

* Extrait de la brochure "Le Manoir du Saguenay".
On peut se procurer ce document ainsi que les
trois tomes de "Mission mondiale, histoire d'Alcan",
de Duncan C. Campbell, en communiquant avec la
Direction des affaires publiques d'Alcan au Saguenay—
Lac-Saint-Jean, (418) 699-3666.



I
H
I
S
T
O
I
R
E